

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 27 JUIN 2017 HOTEL DE REGION TOULOUSE





| | |
|--|--------------|
| RAPPORT MORAL - Linda Adria, Présidente | P. 3 |
| RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 - Marianne Loiseau-Naïl, Directrice | P. 5 |
| LE CRAJEP OCCITANIE | P. 6 |
| 1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE | p. 6 |
| 2. PRÉSENTATION DU RÉSEAU | p. 6 |
| 3. INSTANCES DIRIGEANTES | p. 8 |
| 4. ÉQUIPE SALARIÉE | p. 9 |
| 5. ORGANISATION DU RÉSEAU | p. 9 |
| 6. 2016, UNE ANNÉE DE TRANSITION | p. 10 |
| AXE 1 : ANIMATION DU RÉSEAU ET DE LA VIE STATUTAIRE | P. 12 |
| 1. ANIMATION DU RÉSEAU RÉGIONAL | p. 12 |
| 2. CONDUITE DE LA VIE STATUTAIRE : ORGANISATION ET ANIMATION DES INSTANCES | p. 12 |
| 3. ORGANISATION D'UN SÉMINAIRE INTERNE | p. 15 |
| 4. ANIMATION DE COMMISSIONS THÉMATIQUES ET TERRITORIALES | p. 16 |
| AXE 2 : REPRÉSENTATION DU SECTEUR JEP DANS LES INSTANCES PARTENARIALES INSTITUTIONNELLES ET INTERASSOCIATIVES | P. 19 |
| 1. UNE IMPORTANTE FONCTION DE REPRÉSENTATION | p. 19 |
| 2. LES PARTENAIRES ET INSTANCES CONCERNÉS | p. 20 |
| AXE 3 : COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE | P. 23 |
| 1. SITE INTERNET | p. 23 |
| 2. NEWSLETTER | p. 24 |
| 3. RELATIONS AVEC LA PRESSE ET PRISE DE PAROLE PUBLIQUE | p. 24 |
| 4. PRODUCTION THÉMATIQUE | p. 24 |
| AXE 4 : COORDINATION D' ACTIONS | P. 25 |
| 1. DÉVELOPPEMENT DE L' APPRENTISSAGE DANS LE SECTEUR DE L' ANIMATION | p. 25 |
| 2. DISPOSITIF SESAME | p. 26 |
| 3. CYCLE DE FORMATION CONTINUE POUR LES ÉQUIPES | p. 27 |
| 4. ACTION CITOYENNETÉ DES JEUNES DANS LE GARD | p. 29 |
| 5. PARTICIPATION AU FESTIV' 2016 | p. 30 |
| AXE 5 : ORGANISATION DE RENCONTRES PUBLIQUES ET PARTENARIALES | P. 31 |
| 1. RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES DU CRAJEP | p. 31 |
| 2. RENCONTRE AUTOUR DE LA PARTICIPATION DES JEUNES DANS L' ESPACE PUBLIC | p. 33 |
| RAPPORT FINANCIER 2016 - Evelyne Menou, Trésorière | P. 34 |
| COMPTES 2016 | p. 36 |
| RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS | p. 43 |
| LISTE DES PRÉSENTS ET EXCUSÉS | p. 45 |

RAPPORT MORAL

Linda Adria, Présidente



Un rapport moral particulier, il est avant tout le premier rapport moral du CRAJEP Occitanie.

L'Education populaire vit avec son temps, a toujours su s'adapter, nous ne serions certainement pas encore là depuis 150 ans, 80 ans, 70 ans si nous n'avions pas ces capacités dans notre ADN. Elle sait innover pour agir sur un vaste territoire sur lequel elle est bien présente. L'Education populaire assume une responsabilité particulière dans la formation humaine, la vie sociale et la citoyenneté, et entre autres, auprès pour les jeunes.

L'éducation, n'est-ce pas ce qui donne aux humains les moyens de trouver leur place dans un monde commun et de le faire évoluer, progresser et ceci dans une société en profonde mutation, mondialisée et numérisée ?

L'heure n'est pas à la description contemplative de la situation. L'Education populaire prend sa part de ce changement d'ère. Comme Gaston Bachelard y invitait : « Le futur, ce n'est pas ce qui va arriver, c'est ce que nous allons faire. » - **Alors nous avons fait !**

Nous avons donc très rapidement engagé le rapprochement de nos deux ex CRAJEP pour aboutir à leur union en juin 2016. Nos documents d'assemblée générale reflèteront l'activité des CRAJEP réunis à l'échelle de la région Occitanie.

Dès septembre 2016, nous avons présenté nos orientations aux services de l'Etat et du Conseil régional. Elles s'appuient sur des objectifs généraux de promotion, défense, représentation et développement de l'Education populaire en région. Ce premier rendez-vous au titre du CRAJEP Occitanie a été rapidement suivi de rencontres nombreuses avec les services pour co-construire le partenariat que nous appelions réciproquement de nos vœux (et je vous remercie très sincèrement de la disponibilité que vous nous avez accordée, des temps de réflexion partagés).

A ce jour, vous le savez, nous sommes encore au milieu du gué, l'autre rive est certainement proche. Nous devons poursuivre nos travaux pour que les modalités de partenariat répondent aux attentes réciproques et reconnaissent dans leur diversité et donc leur richesse l'ensemble des associations d'Education populaire constitutive du CRAJEP Occitanie. La volonté que nous partageons d'aboutir nous permettra, nous n'en doutons pas, de trouver un modèle de partenariat répondant aux attentes et respectueux de l'engagement demandé au service de ce territoire. Bien sûr, nous avons déjà entamé ce travail pour être force de proposition rapidement dans la perspective de l'année 2018. **Le chantier est en cours.**

Nous sommes **un lieu de réflexion, de coopération, d'élaboration collective et de représentation auprès des pouvoirs publics** sur l'ensemble des questions ayant trait à la jeunesse, à l'Education populaire et aux politiques publiques afférentes. Nous avons pour cela des ressources, les têtes de réseaux régionales, 6500 associations locales, des milliers de bénévoles engagés sur nos actions en proximité et 20 000 professionnels. J'ai déjà eu l'occasion de l'exprimer mais nous connaissons tous les vertus de la répétition, **notre bataillon d'acteurs pacifistes** conduit un travail indispensable au développement des territoires de notre région dans **un contexte marqué par des changements** importants, des tensions économiques et sociales, des budgets contraints face à **des besoins grandissants** auxquels nos associations sont confrontée chaque jour sur treize départements.

Une bonne nouvelle, nous sommes présents partout, malgré tout.

La diversité de nos structures et de leurs champs d'action nous permet d'assurer **ensemble** le maillage du territoire et notre fonction de tête de réseau régionale à l'échelle Occitanie. Le diagnostic des jeunes en Occitanie présenté lors des Rencontres Territoriales qui se déroulent en ce moment, confirme le rôle important que nous devons tenir aux côtés des collectivités, des services déconcentrés de l'Etat, face aux enjeux posés pour répondre avec efficacité et pertinence aux besoins repérés, et je dirais confirmés, des jeunes sur nos territoires.

Nous serons **UN des acteurs, mais UN acteur assurément**. Les moyens pour y parvenir ne pourront pas ne pas tenir compte de notre vaste domaine d'intervention géographique qui, aujourd'hui, nous pouvons le dire, n'entraîne pas d'économie d'échelle.

L'Education populaire est régulièrement nommée, interpellée, reconnue et elle répond **Présente**. Nos structures souhaitent cependant travailler plus en amont avec ses partenaires pour construire et élaborer des actions sur la durée et sur le fond, en se donnant le temps nécessaire à leur préparation. **Nous ne sommes pas de simples prestataires de service**. Nos associations, véritables acteurs locaux de mise en œuvre des politiques publiques, sont **avant tout des partenaires**, contribuant à leur élaboration et à leur réalisation dans les domaines où elles peuvent apporter leur expertise.

Elles revendiquent d'être considérées comme tels.

Ce rapport est également particulier, car c'est le dernier que je présente comme Présidente du CRAJEP Occitanie. Pas de scoop, une situation anticipée puisqu'il s'agissait d'un commun accord, que j'assure cette année transitoire de post-fusion, nous avons souhaité une certaine continuité pour stabiliser cette période. J'étais auparavant Présidente du CRAJEP LR, après plusieurs années de vice-présidence et autres fonctions. Il est donc temps de passer la main. Le renouvellement est une très bonne chose quand on le réalise au bon moment.

C'est pour moi l'occasion d'avoir, pour terminer ce rapport moral un peu particulier, une réflexion rapide sur le bénévolat, la juste TVA des associations ! Nous ne pouvons pas nous en exonérer ! Un bénévolat de compétence, du local en grande proximité, en milieu urbain péri urbain et rural voire rural profond, un bénévolat aux différentes strates de notre organisation territoriale, un engagement indispensable à la réalisation de nos actions et à l'administration de nos structures. **Un bénévolat malmené**, je pourrais même dire, au risque de déplaire, **maltraité** par le poids des changements successifs qui impactent nos associations, par la charge et la complexité administrative qui nous éloigne de notre cœur de métier, par la baisse, dans le meilleur des cas le maintien des moyens financiers, face aux besoins toujours grandissants sur l'ensemble du territoire. Nous le constatons et le regrettons lors de notre dernier CA et de la préparation de notre AG : Nous avons passé, et particulièrement ces deux dernières années, beaucoup de temps, **beaucoup trop de temps** dans les règlements administratifs, juridiques, techniques et financiers, liés entre autre à la loi NOTRE. Il est **temps** face aux enjeux liés aux changements majeurs que nous connaissons de retrouver **ce temps** pour la réflexion, l'élaboration collective, la co-construction des politiques publiques. Je souhaite à la prochaine équipe **ce temps apaisé et serein, ce temps de débat et d'élaboration collective** pour répondre à un de nos objectifs d'accompagnement de la transformation sociale que nous appelons de nos vœux, de la reconnaissance et la prise en compte de l'expertise citoyenne pour y parvenir. Un beau chantier !

Enfin, des remerciements particuliers au nom de l'ensemble du Conseil d'administration à Marianne, la directrice du CRAJEP, qui œuvre sans relâche à nos côtés, sans ménager sa peine et son temps, c'est peu dire. Je lui souhaite de retrouver également un peu **de ce temps précieux** qui permet de réaliser des actions dans les meilleures conditions possibles. Je la remercie, à titre personnel, d'avoir grandement facilité ma tâche dans cette période évoquée plus haut et où la retraitée que je suis devenue s'interrogeait sur la compatibilité de son engagement avec cette nouvelle étape de sa vie qui normalement était prometteuse de plus de temps, et de moins de contraintes, d'engagement certes, choisi et non subi, mais trop envahissant quelquefois provoquant un sentiment paradoxal de frustration et de culpabilisation quand la disponibilité ne pouvait pas être au rendez-vous.

Je porte cette dernière confiance à votre réflexion quand vous vous pencherez sur les besoins en formation et accompagnement des bénévoles. Peut-être notre société numérisée, ultra connectée, apportera t'elle des réponses adéquates à notre nouvelle organisation territoriale ? Il le faudra. Là aussi l'Education populaire est en première ligne et nous en verrons un exemple dans le rapport d'activités de l'année 2016 qui va vous être présenté par Marianne.

A tous, MERCI pour vos engagements respectifs. Cet engagement au cœur de notre quotidien pour que se poursuivent l'animation harmonieuse de nos territoires et la participation citoyenne. J'espère avoir été fidèle à vos souhaits quant aux sujets que vous souhaitiez voir apparaître dans ce rapport moral.

Fidélité aux engagements, Transparence et Cohérence dans les actes et les propos, Confiance en VOUS, ce sont les fils conducteurs qui m'ont animée. Il vous appartiendra de continuer à tisser, les fils de chaîne sont bien tendus sur notre chantier, les fils de trame alternativement au fil du temps se croisent, ils consolideront le tout en gardant la souplesse indispensable pour accueillir les ajustements nécessaires à la solidité de l'ensemble dans le droit fil de ceux qui ont inventé ce beau métier... populaire... à tisser....

Je vous remercie.



Dans le cadre de la fusion des Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, un rapprochement s'est opéré dès 2015 entre le CRAJEP Languedoc-Roussillon et le CRAJEP Midi-Pyrénées, aboutissant à la **création du CRAJEP Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, le 28 juin 2016.**

Le CRAJEP LRMP a ensuite changé de titre et est devenu le CRAJEP Occitanie, le 15 novembre 2016.

Dans le cadre de la fusion-absorption du CRAJEP MP par le CRAJEP LR, les deux parties ont convenu de donner un effet rétroactif à l'opération sur les plans juridique et comptable au 1er janvier 2016.

En cette année de transition, les deux ex CRAJEP LR et CRAJEP MP ont donc élaboré un projet commun, leur permettant de poursuivre les mêmes objectifs et d'agir en complémentarité sur l'ensemble du nouveau territoire régional.

Le présent rapport d'activité fait donc état des actions réalisées par les deux ex CRAJEP avant la fusion, et par le CRAJEP Occitanie après la fusion.

Le rapport financier se base sur les comptes consolidés 2016 des deux associations.



1. PRESENTATION GENERALE

OBJET

Le Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire Occitanie est une coordination volontaire d'associations, d'unions et de fédérations régionales intervenant sur le secteur Jeunesse Education Populaire à l'échelle du territoire régional.

L'éducation populaire s'appuie sur des valeurs de respect et de solidarité. L'éducation populaire a pour projet l'émancipation de la personne et privilégie l'action collective. Elle vise à permettre à chaque enfant et à chaque adolescent, à chaque femme et à chaque homme de mettre en œuvre pleinement ses capacités intellectuelles, corporelles et sensibles dans toutes les situations de la vie sociale, économique, culturelle et politique et de participer à la construction d'une société plus juste et plus démocratique. Ainsi l'éducation populaire concourt à la transformation de la société.

MISSIONS

- Représenter les associations de jeunesse et d'éducation populaire dans les instances régionales relevant de son champ de compétences,
- Construire une parole commune, faire des propositions
- Contribuer aux politiques publiques de jeunesse et d'éducation populaire
- Défendre et promouvoir le secteur jeunesse -éducation populaire,
- Valoriser l'action des associations de jeunesse et d'éducation populaire et des têtes de réseaux associatives
- Favoriser l'information, la concertation, l'échange, la réflexion entre ses membres

2. PRESENTATION DU RESEAU

UN RESEAU IMPORTANT EN REGION OCCITANIE/PYRENEES MEDITERRANEE



ASSOCIATIONS MEMBRES

Chaque association adhérente participe sur une logique bénévole aux instances statutaires et aux groupes de réflexion portés par le CRAJEP. Les membres adhérents du CRAJEP sont représentés par deux personnes (un titulaire et un suppléant) au sein du Conseil d'Administration.

| | | | | | |
|--|--|---|--|---|---|
| <p>AFEV</p>  | <p>AROEVEN</p>  | <p>CEMEA</p>  | <p>CENTRES SOCIAUX</p>  | <p>CIVAM</p>  | <p>COTRAVAUX</p>  |
| <p>CPCV</p>  | <p>ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE</p>  | <p>FAMILLES RURALES</p>  | <p>FMJC</p>  | <p>FNCTA</p>  | <p>FOYERS RURAUX</p>  |
| <p>FR MJC</p>  | <p>FRANCAS</p>  | <p>JPA</p>  | <p>LEC</p>  | <p>LEO LAGRANGE</p>  | <p>LES PETITS DÉBROUILLARDS</p>  |
| <p>LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT</p>  | <p>MRJC</p>  | <p>OCCE</p>  | <p>PEUPLE ET CULTURE</p>  | <p>SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE</p>  | <p>UCPA</p>  |
| <p>UFCV</p>  | <p>UR PEP</p>  | <p>URHAJ</p>  | | | |

3. INSTANCES DIRIGEANTES

COMPOSITION DU CA DU CRAJEP OCCITANIE

| | | |
|-----------------------------------|-----------------------|------------|
| AFEV | PAUCOT Julie | Titulaire |
| | PLACE Laurent | Suppléant |
| AROEVEN | BETTON Mathieu | Titulaire |
| | CHAZE Caroline | Suppléante |
| CEMEA | MOREAUX François | Titulaire |
| | LEBRIS Elisabeth | Suppléante |
| CENTRES SOCIAUX | GROLLEAU Jean-Luc | Titulaire |
| | CAMBON Daniel | Suppléant |
| CIVAM | PERES Juliette | Titulaire |
| | LAUZENT Valérie | Suppléante |
| COTRAVAUX | CONNAN Michel | Titulaire |
| | RANNON COLLIOT Marion | Suppléante |
| CPCV Sud-Est | PEQUIN Xavier | Titulaire |
| | JOURDIEU Laurent | Suppléant |
| EEDF | LLORET Xavier | Titulaire |
| | VOLPILHAC Jonathan | Suppléant |
| FAMILLES RURALES | CARPIER Arnauld | Titulaire |
| | COURBIER Alain | Suppléant |
| FMJC | JEAN-PIERRE Daniel | Titulaire |
| | LE MONTAGNER Jacques | Suppléant |
| FNCTA | LOWY Christine | Titulaire |
| | GAGNERET Philippe | Suppléant |
| FOYERS RURAUX | VALERO Gérard | Titulaire |
| | DELORME Jacqueline | Suppléante |
| FR MJC Méditerranée | BOVET Danielle | Titulaire |
| | THOMAS Brigitte | Suppléante |
| FRANCAS | RICARD Josiane | Titulaire |
| | PERIE Claudine | Suppléante |
| JPA | GALEY Gérard | Titulaire |
| | BRU Marc | Suppléant |
| LEC GRAND SUD | MAJDFAR Kamyar | Titulaire |
| | ARNAUD Gérard | Suppléant |
| LEO LAGRANGE | LUTTIAU Christine | Titulaire |
| | SILVANT Eric | Suppléant |
| LES PETITS DÉBROUILLARDS | CREPIN Jérémie | Titulaire |
| | THEOTIME Gérard | Suppléant |
| LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT | ADRIA Linda | Titulaire |
| | GUEGAN Hervé | Suppléant |
| MRJC | COUTAREL Aline | Titulaire |
| OCCE | GIRARDELLI Daniel | Titulaire |
| | GUILLAUME Séverine | Suppléante |
| PEUPLE ET CULTURE | MENOU Evelyne | Titulaire |
| | COLSON Line | Suppléante |
| SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE | BERNARD Ameline | Titulaire |
| | BALON Vincent | Suppléant |
| UCPA | CARMIGNAC Jean-Luc | Titulaire |
| | LABONNE Thomas | Suppléant |
| UFCV | BAUDRILLER Sophie | Titulaire |
| | VAZEILLE Brigitte | Suppléante |
| UR PEP | CLERC Jean-Claude | Titulaire |
| | OSMOND Guillaume | Suppléant |
| URHAJ | TABERLY Emilie | Titulaire |
| | MARCEL Patrick | Suppléant |

4. EQUIPE SALARIEE

| COMPOSITION DU BUREAU DU CRAJEP OCCITANIE | |
|---|--------------------|
| PRESIDENTE | ADRIA Linda |
| VICE PRESIDENTE | BAUDRILLER Sophie |
| VICE PRESIDENT | CARPIER Arnould |
| VICE PRESIDENTE | RICARD Josiane |
| VICE PRESIDENTE | TABERLY Emilie |
| SECRETAIRE | VALERO Gérard |
| SECRETAIRE ADJOINT | CLERC Jean-Claude |
| TRESORIERE | MENOU Evelyne |
| TRESORIER ADJOINT | CONNAN Michel |
| MEMBRE | GALEY Gérard |
| MEMBRE | JEAN-PIERRE Daniel |
| MEMBRE | LUTTIAU Christine |
| MEMBRE | MOREAUX François |
| MEMBRE | PAUCOT Julie |
| MEMBRE INVITEE | PERIE Claudine |
| INVITE | MARSOL Bertrand |

⇒ **Un poste permanent de coordinatrice/animatrice de réseau** occupé par Marianne Loiseau-Naïl. Il correspond à 1 ETP.

⇒ **Un poste permanent d'assistante administrative**, occupé par Jeanne Malestroit. Il correspond à 0,23 ETP.

⇒ **Un poste de chargé de mission, « développeur de l'apprentissage »**, en CDD 12 mois à temps partiel de juillet 2015 à juillet 2016, occupé par Vanessa Escuredo. Il correspond à 0,29 ETP.

⇒ **Un poste permanent de chargé de mission du CRAJEP MP**, occupé par Jean-Louis Castex, en congé sans solde sur l'ensemble de l'année 2016, et démissionnaire au 1er janvier 2017.

Soit 1, 52 ETP au CRAJEP sur l'année 2016.

5. ORGANISATION DU RESEAU

UNE ACTION DE COORDINATION DES ASSOCIATIONS AU NIVEAU RÉGIONAL :

L'animation du réseau régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire contribue à tisser et à entretenir des liens entre les membres du CRAJEP, pour permettre un travail d'échange, de mutualisation et de réflexion sur l'éducation populaire et la jeunesse au niveau régional.

Par sa vocation et sa composition, le CRAJEP exerce donc un rôle majeur en termes de rassemblement des forces de l'éducation populaire régionales, ainsi que de représentation et de coordination de ces dernières.

LE CRAJEP S'EST DOTÉ D'UNE ORGANISATION LUI PERMETTANT DE POURSUIVRE SES OBJECTIFS, ET D'ASSURER SA FONCTION DE TÊTE DE RÉSEAU, NOTAMMENT GRÂCE À :

- un poste coordinateur/animateur de réseau
- la rencontre régulière de ses instances statutaires
- sa structuration en groupes de travail territoriaux et thématiques
- la représentation du secteur au sein d'instances
- la mise en œuvre d'outils d'information et de communication adaptés à l'animation du réseau régional
- la conduite d'actions collectives, d'expérimentations
- l'organisation de rencontres publiques, de journées d'études et d'événementiels.

6. 2016, UNE ANNEE DE TRANSITION

FUSION DES CRAJEP LR ET CRAJEP MP ET NAISSANCE DU CRAJEP OCCITANIE

Les deux CRAJEP LR et CRAJEP MP avaient tous deux sur leurs périmètres régionaux respectifs, pour objet de réunir des associations, unions d'associations ou fédérations de jeunesse et d'éducation populaire et de les représenter au niveau des instances régionales, d'animer leur réseau régional, de promouvoir la vie associative en région, d'encourager la concertation et l'échange de bonnes pratiques, de soutenir la formation des volontaires et bénévoles des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Compte tenu de la fusion des régions effective au 1er janvier 2016 en application de la loi NOTRe du 7 août 2015, organisant la fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, les CRAJEP de ces deux régions ont décidé de procéder à leur fusion afin de présenter un interlocuteur unique face aux nouvelles institutions régionales, représentant l'ensemble des associations de jeunesse et d'éducation populaire présentes sur le ressort territorial de la nouvelle région.

Les deux CRAJEP ont décidé de fusionner les deux entités en recourant à la technique de la fusion-absorption et donc en appliquant la solution juridique la plus appropriée et la plus adaptée au contexte et à la situation.

Un accompagnement par le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA LR et MP) sur le plan juridique a été sollicité, ce qui a permis aux CRAJEP, d'avoir recours à un conseil juridique à partir de la fin 2015, pour suivre et faire aboutir le processus de fusion.

UNE COMPLÉMENTARITÉ D'INTERVENTION ET UNE ACTION AU BÉNÉFICE DE L'ENSEMBLE DES RÉSEAUX D'ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE EN OCCITANIE/PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE :

Avant la fusion, des actions ont été conduites par les deux ex CRAJEP, dans les deux ex Régions, en tenant compte de l'existant et de réalité de chaque territoire.

Le CRAJEP LR et le CRAJEP MP, de par leur légitimité et leurs rôles respectifs sur les territoires du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées, se sont donc engagés à poursuivre respectivement et à mettre en œuvre en 2016, des initiatives sur ces deux territoires, au bénéfice de leurs associations membres.

Leur complémentarité d'action leur ont permis de couvrir les 13 départements de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, et de répondre aux besoins de l'ensemble de leurs réseaux.

VERS LA NAISSANCE DU CRAJEP LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES, PUIS DU CRAJEP OCCITANIE :

Les deux CRAJEP se sont attachés à conduire dans les meilleures conditions, la fusion, en animant et accompagnant le processus de fusion. Des actions spécifiques ont par conséquent été mises en œuvre en 2016, pour réussir le regroupement des deux associations et aboutir à la création d'un CRAJEP fort, reconnu et représentatif sur le territoire régional.

Ces actions spécifiques ont favorisé à la fois l'interconnaissance nécessaire entre les membres des deux ex CRAJEP et l'appropriation de nouveaux modes de coopération à l'échelle de la nouvelle Région : nouvelles instances et nouveaux espaces de rencontre à initier, nouveaux outils d'animation à créer, culture commune à développer, échanges de pratiques à favoriser, mutualisation des outils de communication à réaliser...

Ces actions d'animation du réseau régional ont donc favorisé, tout au long de l'année 2016, la construction et la bonne mise en œuvre d'un projet collectif et partagé.





1. ANIMATION DU RESEAU REGIONAL

La vie associative en Occitanie/Pyrénées-Méditerranée foisonne, notamment dans le secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire, où plus de 4 600 associations, dans les territoires, tissent du lien social, animent la vie locale, offrent des services de proximité, favorisent l'accès de tous aux pratiques culturelles, aux loisirs... Au cœur de cette vie associative locale, de nombreux bénévoles ont besoin de rencontres, d'échanges, d'appuis, pour briser leur isolement, assumer leur rôle et soutenir leurs projets.

Dans une région aussi étendue, les associations de jeunesse et d'éducation populaire doivent relever un véritable défi pour animer leur réseau régional, assurer une relation fédérative de qualité et de proximité avec les acteurs locaux.

Autour du CRAJEP, chacune des associations régionales s'attache donc à construire sa dimension « tête de réseau » en renforçant une mission fédérative régionale.

Plateforme représentative des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le CRAJEP tient sa principale ressource de la mobilisation et de l'investissement de ses associations membres. L'enjeu consiste par conséquent à dynamiser et consolider les coopérations entre et avec nos réseaux. Il convient pour cela :

➔ **D'animer des actions fédératrices et mobilisatrices**, afin de développer le sentiment d'appartenance et la culture commune de nos associations, mais aussi valoriser la diversité et l'utilité de leurs projets.

➔ **D'améliorer l'information du réseau**. La mobilisation des organisations membres passe par une plus grande appropriation des travaux et réflexions du CRAJEP. Cela suppose de développer de nouveaux outils d'information interne, mais aussi de rendre plus lisibles nos actions. A l'interne, le CRAJEP est un espace de veille et d'échange d'informations entre ses membres.

➔ **De favoriser la remontée, le partage et la capitalisation des informations** sur les initiatives et les positionnements des organisations membres. L'enjeu est de créer une dynamique ascendante et participative, mais aussi de faciliter la mutualisation et la connaissance inter-réseaux.

2. CONDUITE DE LA VIE STATUTAIRE : ORGANISATION ET ANIMATION DES INSTANCES

L'animation du réseau régional passe par la mise en place d'instances d'échange et de rencontre entre les membres du CRAJEP. En 2016, un programme de rencontres régulières a été établi. Ces réunions se donnaient pour objectifs de :

➔ reprendre, d'intensifier les réflexions et projets engagés par les deux CRAJEP, dans les deux ex Régions

➔ permettre à l'ensemble des membres du réseau de partager les positionnements et d'influer ainsi sur les différents sujets

➔ favoriser la mise en œuvre d'un projet à l'échelle de la nouvelle Région, et de favoriser le travail d'interconnaissance et d'appropriation du projet régional, suite à la fusion des deux CRAJEP.

Pour cela, le CRAJEP s'est adapté aux besoins des membres et s'est attaché à choisir des objets de réflexion en adéquation avec le contexte et la réalité sociale.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES CRAJEP LR ET CRAJEP MP ET INSTANCES STATUTAIRES ORGANISÉES DANS LE CADRE DE LA FUSION DES DEUX CRAJEP

Dans le cadre de la fusion des CRAJEP LR et CRAJEP MP, les instances statutaires des deux comités et du CRAJEP LRMP/Occitanie ont été organisées le 28 juin 2016 à la MJC de Narbonne. Elles ont été l'occasion d'une première rencontre entre les membres des deux coordinations.

Outre la validation des rapports annuels et la réalisation des démarches liées à la fusion, ces instances statutaires ont permis aux membres des deux CRAJEP de bénéficier de lieux d'échange et de débat, et de pouvoir valider les orientations politiques du nouveau comité.



PROGRAMME DES INSTANCES DU 28 JUIN 2016 :

Assemblée Générale Permanente du CRAJEP Midi-Pyrénées

Approbation du rapport moral, du rapport d'activité et du rapport financier 2015
Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015

Assemblée Générale Ordinaire du CRAJEP Languedoc-Roussillon

Approbation du rapport moral, du rapport d'activité et du rapport financier 2015
Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015

Assemblée Générale Extraordinaire du CRAJEP Midi-Pyrénées

Approbation sur le principe de fusion-absorption du CRAJEP MP par le CRAJEP LR
Approbation du traité de fusion-absorption
Dissolution du CRAJEP MP

Assemblée Générale Extraordinaire du CRAJEP Languedoc-Roussillon

Approbation sur le principe de fusion-absorption du CRAJEP MP par le CRAJEP LR
Approbation du traité de fusion-absorption
Approbation des modifications statutaires apportées aux statuts du CRAJEP LR
Admission des membres du CRAJEP MP comme membres du CRAJEP LR

Assemblée Générale Ordinaire du CRAJEP Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées

Signature du traité de fusion par les présidentes des CRAJEP LR et CRAJEP MP
Confirmation symbolique des statuts du CRAJEP LRMP et signature des statuts
Election du Conseil d'administration en application des nouveaux statuts
Présentation du plan d'action 2016 et vote du budget 2016

Conseil d'Administration du CRAJEP Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées

Election du Bureau

CONSEILS D'ADMINISTRATION ET BUREAUX :

Les CA et Bureaux des CRAJEP LR et CRAJEP MP, puis du CRAJEP LRMP/Occitanie se sont réunis régulièrement tout au long de l'année 2016, selon un ordre du jour défini préalablement. Les CA ont généralement été suivis et/ou précédés d'un Bureau, chargé de préparer les dossiers à traiter et de mettre en œuvre les orientations et décisions arrêtées.

ACCOMPAGNEMENT ET PRÉPARATION DE LA FUSION :

Les travaux des délégations des Bureaux du CRAJEP LR et du CRAJEP MP, constituées et mandatées dès 2015 par les CA respectifs des deux comités, pour travailler à la **préfiguration de la nouvelle organisation du CRAJEP dans le cadre de la fusion**, se sont poursuivis tout au long du premier semestre 2016, pour accompagner le processus de fusion jusqu'à l'AG de fusion du 28 juin 2016.

Des rencontres régulières ont donc été organisées en 2015 et 2016, et les délégations des Bureaux avaient participé aux AG annuelles 2015 respectives des deux CRAJEP.

En 2015/2016, les travaux des deux délégations ont porté principalement sur :

- la réalisation d'un document d'état des lieux de la situation des deux CRAJEP (gouvernance, fonctionnement, modèle économique...), afin d'améliorer l'interconnaissance nécessaire entre les deux comités
- l'organisation de la future gouvernance du CRAJEP, avec la volonté de renouveler les instances décisionnaires à l'occasion de la fusion
- la refonte et la rédaction de nouveaux statuts
- L'ébauche d'un projet commun à l'échelle de la nouvelle Région.

| INSTANCES 2016 | PARTICIPATION | NOMBRE DE RENCONTRES ET DATES |
|--|--|---|
| CRAJEP MP - 19 associations adhérentes- 6 réunions d'instances | | |
| ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE | AGO : 11 associations présentes et 5 représentées AGE : 11 associations présentes et 5 représentées | 1 AGO et 1 AGE 28 juin 2016 |
| CONSEIL D'ADMINISTRATION | 14 associations présentes 14 associations présentes | 2 CA 20 janvier 2016 15 mars 2016 |
| BUREAU | 5 membres présents 6 membres présents | 2 Bureaux 8 mars 2016 18 avril 2016 |
| CRAJEP LR - 23 associations adhérentes - 6 réunions d'instances | | |
| ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE | AGO : 15 associations présentes et 5 représentées AGE : 15 associations présentes et 5 représentées | 1 AGO et 1 AGE 28 juin 2016 |
| CONSEIL D'ADMINISTRATION | 12 associations présentes et 3 représentées 13 associations présentes et 4 représentées | 2 CA 29 janvier 2016 1 ^{er} avril 2016 |
| BUREAU | 6 membres présents 7 membres présents | 2 Bureaux 29 janvier 2016 1 ^{er} avril 2016 |

| INSTANCES 2016 | PARTICIPATION | NOMBRE DE RENCONTRES ET DATES |
|---|--|---|
| CRAJEP LRMP/OCCITANIE - 27 associations adhérentes- 8 réunions d'instances | | |
| ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE | AGO : 24 associations présentes et 3 représentées AGE : 21 associations présentes et 2 représentées | 1 AGO et 1 AGE 28 juin 2016 15 novembre 2016 |
| CONSEIL D'ADMINISTRATION | 24 associations présentes et 3 représentées 22 associations présentes et 2 représentées | 2 CA 28 juin 2016 15 novembre 2016 |
| BUREAU | 8 membres présents 10 membres présents 7 membres présents 9 membres présents | 4 Bureaux 25 juillet 2016 9 septembre 2016 14 octobre 2016 6 décembre 2016 |
| AUTRES RENCONTRES 2016 LIEESA LA FUSION | PARTICIPATION | NOMBRE DE RENCONTRES ET DATES |
| RENCONTRES CRAJEP LR ET CRAJEP MP (DÉLÉGATIONS DES 2 BUREAUX + ACCOMPAGNEMENT DLA) | 8 membres présents 7 membres présents 6 membres présents 5 membres présents | 4 rencontres 8 janvier 2016 16 février 2016 7 mars 2016 24 avril 2016 |
| SÉMINAIRE DU CA CRAJEP LRMP | 21 personnes présentes 18 associations représentées | 1 séminaire interne 26 septembre 2016 |
| RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES DU CRAJEP OCCITANIE (ETAT/RÉGION) | 25 personnes présentes 22 associations représentées 24 personnes présentes 18 associations représentées | 2 rencontres partenaires 15 novembre 2016 13 décembre 2016 |

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DIRIGEANTES :

Les instances du CRAJEP LRMP/Occitanie, CA et Bureau, ont été renouvelées le 28 juin 2016, à l'occasion de la fusion des deux CRAJEP.

3. ORGANISATION D'UN SEMINAIRE INTERNE

SÉMINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CRAJEP LRMP/OCCITANIE :

Ce temps de réflexion et d'échange a été organisé en direction des membres du réseau pour travailler collectivement sur le projet, le fonctionnement et l'organisation du CRAJEP, mais aussi pour favoriser l'interconnaissance entre les membres des réseaux des deux ex CRAJEP.

Ce séminaire a réuni **le 26 septembre 2016**, les membres du CA du CRAJEP, à la MJC /CIS de Narbonne. L'objet de cette rencontre était d'engager **la 1ère étape d'un processus visant à définir collectivement les orientations à moyen terme pour le CRAJEP.**

21 personnes ont participé au séminaire. **18 organisations membres** étaient représentées sur les 27 adhérents du CRAJEP.

Contexte : Dans un environnement en forte mutation pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire et dans un contexte post fusion, le CRAJEP LRMP/Occitanie a mis en place, un temps d'échange et de travail, ouvert aux membres titulaires et suppléants de son Conseil d'administration. Il a permis de mettre en œuvre une réflexion partagée autour du projet politique, stratégique et opérationnel du CRAJEP.

Objectifs : Ce séminaire participatif visait à échanger, à mieux se connaître, à co-construire et à prendre des décisions sur le positionnement du CRAJEP et sur les actions structurantes à conduire au niveau de la coordination. L'animation de la rencontre était basée sur une approche participative permettant d'alterner petits et grand groupe et d'aboutir à des prises de décisions collectives.

Organisation : Différents temps de travail ont été proposés lors de cette journée :

➤ Interconnaissance entre les membres du réseau : temps important symboliquement, nécessaire pour souder le « nouveau » réseau, et pour enclencher une dynamique de travail collective en faveur de la co-construction du projet du CRAJEP

➤ Réflexion sur la structuration et fonctionnement du nouveau CRAJEP

➤ Priorisation des axes d'actions du CRAJEP :

Ce séminaire a permis de travailler sur le projet et le plan d'orientation du CRAJEP, à partir du plan d'action 2016 et des positionnements des membres- adhérents, ceci afin de :

⇒ Définir ce que doit être le CRAJEP Occitanie

⇒ Dégager les actions prioritaires à conduire au niveau du CRAJEP et permettre l'élaboration d'une feuille de route pour 2017/2019.



4. ANIMATION DE COMMISSIONS THEMATIQUES ET TERRITORIALES

Les commissions, groupes de travail ou autres espaces de rencontre au sein du CRAJEP réunissent des salariés, des bénévoles et des volontaires des associations et fédérations régionales membres et de leurs adhérents ou membres (associations départementales notamment).

Ce sont des lieux de réflexion, d'élaboration collective et de co-construction de propositions. Ces collectifs sont donc des instances d'information, d'échanges entre les membres, et de mutualisation. Elles peuvent aboutir à la mise en œuvre de projets collectifs entre les membres.

COMMISSIONS ACTIVES EN 2016 EN LANGUEDOC-ROUSSILLON ET EN MIDI-PYRÉNÉES :

➤ **Commission Relations internationales/ Mobilité des jeunes** :

Suivi et participation aux travaux de préfiguration du Corémob et aux travaux de la Plateforme régionale de la mobilité européenne et internationale des jeunes (animée par le CRIJ MP).

➤ **Commission Formation/Apprentissage** :

Coordination et suivi des actions autour du développement de l'apprentissage (CRAJEP LR) et du dispositif Sésame (CRAJEP MP).

⇒ Commission Jeunes/Participation et citoyenneté des jeunes :

Coordination et suivi des actions autour du CRJ, du Festiv 2016 (CRAJEP MP) et du dialogue structuré (CRAJEP LR).

APPUI AUX DYNAMIQUES DÉPARTEMENTALES :

Depuis plusieurs années en Languedoc-Roussillon, le CRAJEP LR, structure régionale, anime des commissions territoriales (antennes départementales) sur certains départements. Ces commissions sont les rassemblements des associations d'éducation populaire présentes sur les départements de la région, qui sont rattachées régionalement au CRAJEP. Ce sont des plateformes de réflexion et d'action œuvrant pour la reconnaissance de la dimension politique et du rôle des associations de jeunesse et d'éducation populaire au plan départemental.

Un membre de chaque commission était représenté au CA du CRAJEP avec voix consultative. Elles se sont réunies en fonction de la demande et de l'actualité départementale.

Deux commissions actives en Languedoc-Roussillon (Hérault et Gard), se sont engagées dans la mise en œuvre d'actions collectives, coordonnées par le CRAJEP en 2016.

⇒ Actions de la commission héraultaise en 2016 :

⇒ **Relations avec le Conseil départemental de l'Hérault** : action en faveur de la co-construction et du soutien à la politique jeunesse départementale. Comme en 2015, le CRAJEP LR a bénéficié en 2016, d'une subvention du Conseil départemental de l'Hérault pour accompagner l'animation et les actions de la commission héraultaise.

⇒ **Participation active aux instances et groupes de travail mis en place par le Conseil départemental de l'Hérault** : Réseau Jeun'Hérault, travaux préparatoires relatifs aux évènements suivants :
- 10^{ème} printemps promotion de la santé des jeunes - « Jeunesse et pratiques numériques : y a-t'il encore une place pour la création collective ? » - 24 mai 2016 à PierresVives à Montpellier,
- Que faire des initiatives informelles des jeunes ? Construisons la réponse avec eux ! - 1^{er} octobre 2016 au CREPS de Montpellier.

⇒ **Mise en œuvre d'une action collective en appui 8 associations membres** : création et mise en œuvre d'un cycle expérimental de formation continue pour les équipes d'animation des accueils collectifs de mineurs (partenariat CAF de l'Hérault et DDCS de l'Hérault).

⇒ Action de la commission gardoise en 2016 :

⇒ Mise en œuvre d'une action collective autour de la citoyenneté des jeunes, en appui sur 6 associations membres : création et animation d'une plateforme numérique et d'expression et de consultation pour les jeunes gardois – Dealer2mots (partenariat CAF du Gard, DDCS du Gard et Conseil départemental du Gard).

Point sur l'activité des commissions territoriales 2016 :

| COMMISSIONS | OBJETS | NOMBRE ET DATES DES RENCONTRES 2016 |
|---|---|--|
| COMMISSION GARD | Action collective citoyenneté Plateforme d'expression des jeunes / Dealer2mots | 6 Comités de pilotage 7 janvier 15 février 10 mai 23 juin 12 octobre 30 novembre 9 Comités de suivi technique 1 ^{er} février 15 février 8 mars 4 avril 20 juin 19 septembre 12 octobre 9 novembre 24 novembre |
| COMMISSION HERAULT | Action collective Cycle de formation des animateurs | 3 Comités de suivi 14 mars 13 mai (bilan intermédiaire) 4 juillet (bilan final) |
| ACTION PARTENARIALE / CONSEIL DEPARTEMENTAL HERAULT | Comités techniques et animation Rencontre participation informelle des jeunes du 1er octobre 2016 | 7 rencontres 12 janvier 29 mars 9 mai 13 juin 16 septembre 1 ^{er} octobre (rencontre départementale) 25 octobre (bilan rencontre) |
| | Groupes de travail et animation Rencontre promotion santé jeunes du 24 mai 2016 | 5 rencontres 14 janvier 8 février 30 mars 12 mai 24 mai (rencontre départementale) |
| | Rencontres du Réseau Jeun'Hérault | 3 rencontres 17 mars 7 avril 16 juin |
| | Participation à la rencontre de présentation de la politique jeu- nesse départementale | 24 novembre |

AXE 2 : REPRESENTATION DU SECTEUR JEP DANS LES INSTANCES PARTENARIALES, INSTITUTIONNELLES ET INTERASSOCIATIVES



1. UNE IMPORTANTE FONCTION DE REPRESENTATION

Grace à ses multiples représentations, les associations de jeunesse et d'éducation populaire fédérées en région sont présentes dans les relations qui se construisent et évoluent avec les partenaires, pouvoirs publics, collectivités territoriales, acteurs associatifs et de l'économie sociale et solidaire...

Ces représentations viennent nourrir la réflexion et les échanges entre les membres du comité régional, et avec les partenaires concernées. Elles permettent aux AJEP d'être informées sur l'actualité, les enjeux, les évolutions en cours, et de construire un positionnement politique collectif.

Il est ainsi possible de porter les points de vue de l'éducation populaire, ainsi que les positions et propositions des AJEP sur les questions de jeunesse. Certains de ces espaces sont également des lieux de travail et de production, en lien avec des actions des membres.

Le CRAJEP s'est attaché en 2016, à maintenir sa présence dans les instances régionales ou territoriales pour affirmer le rôle de l'Education Populaire en région :

Acteur représentatif de la société civile, le CRAJEP a continué d'investir les espaces qui structurent la vie associative et les instances de dialogue civil, afin d'y porter les analyses et propositions sur la jeunesse et l'éducation populaire, et de contribuer ainsi à la reconnaissance de la contribution spécifique de ces associations.

Identifié par l'ensemble des partenaires, notamment l'Etat et la Région, le CRAJEP a été sollicité régulièrement lors de la tenue d'instances régionales et de groupes de travail, voire dans le cadre du renouvellement de ces instances.

L'engagement du CRAJEP au sein de ces instances est incontournable pour assurer sa mission de représentation régionale, et il est essentiel pour assurer un lien et une mobilisation des réseaux régionaux.

Les instances de représentation concernent la Région, le CESER, la DRJSCS, Le Mouvement Associatif, la CRESS, le Rectorat, des commissions paritaires, mais également certaines instances territoriales... Les espaces de représentation sont nombreux et variés.

En 2016, l'action du CRAJEP s'est centrée principalement sur :

- Le renouvellement des mandats de représentation, l'organisation et la préparation des représentations du CRAJEP
- La contribution aux politiques publiques JEP dans les instances où il siège
- L'organisation de temps de rencontre des nouveaux interlocuteurs régionaux : Services de l'Etat, Conseil régional...

Il est à noter que les représentations du CRAJEP dans différentes instances ont évolué cette année, dans le cadre de la fusion des Régions.

2. LES PARTENAIRES ET INSTANCES CONCERNES

Des liens particuliers ont été entretenus avec :



L'Etat et notamment, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Occitanie :

Le CRAJEP est financé en 2016 par la DRJSCS au travers notamment d'une subvention annuelle et de deux postes FONJEP (CRAJEP LR et CRAJEP MP).

Pour échanger sur le partenariat DRJSCS / CRAJEP 2016, plusieurs rencontres ont été organisées :

- ⇒ Avec le Directeur régional, Pascal Etienne : les 15 mars et 27 juin 2016
- ⇒ Avec les services du Pôle cohésion sociale: les 21 janvier (bilan subvention 2015), 26 juillet (bilan Fonjep), et 10 octobre 2016 (convention Sésame).

Le CRAJEP a participé également à différentes instances et réunions mises en place par les services de la DRJSCS : Commission consultative FDVA le 11 février 2016, Comité de pilotage du Plan Priorité Jeunesse le 14 juin 2016...



Le Conseil Régional Occitanie/Pyrénées Méditerranée :

Le CRAJEP est partie prenante des instances mises en place par la Collectivité régionale et bénéficie d'une convention financière annuelle avec le Conseil régional.

Pour échanger sur le partenariat Conseil régional / CRAJEP 2016, plusieurs rencontres avec ont été organisées :

- ⇒ Avec Kamel Chibli, Vice-président de la Région et les services Education-Jeunesse : le 25 mai et le 13 décembre 2016
- ⇒ Avec les services Education-Jeunesse (site Montpellier et Toulouse) : les 4 février, 30 juin, 13 septembre et 15 novembre 2016
 - ⇒ Avec le service ESS (Pôle Réalis à Montpellier) : le 3 mars 2016.



Le CESER Occitanie/Pyrénées Méditerranée :

Dans les ex Régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, les CRAJEP LR et CRAJEP MP disposaient chacun d'un siège au Conseil Economique Social et Environnemental Régional.

Les deux représentants des CRAJEP LR et CRAJEP MP sont désormais membres de l'actuel CESER, qui a « fusionné » au 1^{er} janvier 2016.

Dans sa représentation, le CRAJEP est vigilant à valoriser la place du secteur associatif et de l'Education Populaire au niveau du Collège associatif du nouveau CESER.

En 2016, les représentants du CRAJEP Occitanie ont travaillé activement au sein de deux commissions, autour des questions liées à l'aménagement du territoire et à la culture/ Education populaire. Suite à une auto-saisine, des préconisations ont été faites pour nourrir la politique culturelle régionale. En ce sens, les deux représentants du CRAJEP ont pesé sur cette question, afin de valoriser la place de l'éducation populaire dans la vie culturelle des territoires. L'un de nos représentants, Arnauld Carpier, a été désigné pour être le rapporteur des travaux de la commission. Par ailleurs, le CRAJEP a également contribué à l'auto-saisine de la Section enjeux et débat portant sur le « numérique et le vivre ensemble ».



La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Occitanie :

En 2016, les CRAJEP LR et CRAJEP MP étaient membres du collège associatif de la Chambre et siègent au CA et au Bureau de la CRESS LR et de la CRESS MP.

En décembre 2016, les CRESS LR et CRESS MP ont fusionné. Le CRAJEP Occitanie est représenté au CA et au Bureau de la CRESS, et l'une des Vices présidences de la CRESS Occitanie est assurée par le CRAJEP.

Le CRAJEP – au travers de ses représentantes membres du Bureau de la CRESS LR et de la CRESS MP – a participé activement en 2016, aux travaux du Bureau élargi des deux CRESS, dans le cadre de la préfiguration de la future CRESS : réflexion sur la gouvernance, travail sur les statuts, le règlement intérieur, organisation des personnels.... Le CRAJEP s'est également inscrit dans les travaux mis en place par le Mouvement Associatif LRMP sur la constitution du Collège associatif de la future CRESS.

Enfin, le CRAJEP a participé activement aux différentes rencontres statutaires, travaux et réunions :

- ⇒ du comité de pilotage de l'Observatoire (ORESS) et notamment du groupe de travail sur l'enquête apprentissage dans l'ESS
- ⇒ du Comité d'organisation du Mois de l'ESS
- ⇒ du Comité de pilotage de Coventis
- ⇒ du Comité de pilotage de l'Accord cadre pour le développement de l'emploi dans l'ESS
- ⇒ du Groupe de travail GPEC
- ⇒ du groupe travail chargé de produire une contribution de la CRESS dans le cadre du Schéma régional de développement économique...



Le Mouvement Associatif Occitanie :

Le Mouvement Associatif MP et Le Mouvement associatif LR ont fusionné fin 2015. En 2016, la présidence du Mouvement Associatif Occitanie est assurée par le CRAJEP.

Le Mouvement Associatif a engagé un travail important sur la question de l'emploi associatif en région, en lien avec l'UDES.

Il a également mis en place une dynamique collective autour de la structuration du collège associatif de la future CRESS Occitanie. Le CRAJEP a participé aux 3 réunions proposées dans ce cadre.

En 2016, le Mouvement Associatif Occitanie a été retenu pour coordonner le Dispositif Local d'Accompagnement au niveau régional, en lien avec LRSET.

Le CRAJEP a participé activement aux différentes instances statutaires et à la mise en œuvre des actions du Mouvement Associatif en région, et notamment :

- ⇒ Plateforme Agora des bénévoles (actions portée par le Mouvement Associatif LR en appui sur le CRAJEP LR), pour assurer le passage de relai du dispositif vers la CRESS LR.
- ⇒ Formations Valeurs de la République et Laïcité : le CRAJEP a été identifié pour mobiliser une personne ressource de l'AROEVEN MP pour conduire le projet et pour participer à la formation nationale organisé par le CGET à Paris. Cette personne a été ensuite en charge des sessions de formation qui se sont déroulées en juillet, novembre et décembre 2016.
- ⇒ le Parcours Adress qui a pour objectif de soutenir la création d'activités économiques, sociales et solidaires sur le territoire de Toulouse Métropole. Le CRAJEP est chargé dans ce cadre, sur sollicitation des animateurs du parcours ADRESS, d'accompagner des porteurs de projet des secteurs jeunesse et éducation populaire.
- ⇒ Forum régional des associations : les 13 octobre à Toulouse et 8 novembre 2016 à La Grande Motte...



Le Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire :

Le CRAJEP est membre du Cnajep et comme les autres CRAJEP, a le statut de « membres du Réseau » ce qui lui permet de prendre part à tous les travaux du Cnajep (groupes de travail, diverses manifestations ...) et de voter aux Assemblées Générales du Cnajep. En 2016, le CRAJEP a continué à participer à certaines instances et aux travaux du CNAJEP :

- ⇒ Commission animation territoriale (commission des CRAJEP), Commissions de travail diverses (Engagement, International et mobilité des jeunes...)
- ⇒ Conférences des présidents de CRAJEP

Le CRAJEP a relayé également dans son réseau, les différents outils de communication, campagnes de mobilisation et prises de position du Cnajep.
Enfin, Il a poursuivi son partenariat avec le Cnajep dans le cadre du Dialogue structuré—participation des jeunes.



Corémob / Plateforme régionale de la mobilité des jeunes :

Le CRAJEP est représenté au comité de pilotage de la Plateforme régionale de mobilité internationale animée par le CRIJ Midi-Pyrénées.

Cette plateforme opérationnelle devait être pilotée par l'instance institutionnelle Corémob portée par la Préfecture, le Rectorat, la DRJSCS et la Région (non mis en place).

L'objectif de la plateforme est de coordonner les différents acteurs du territoire afin de développer la mobilité internationale des jeunes et de favoriser la mobilité des jeunes les plus éloignés des dispositifs de mobilité. Sont pris en compte dans ce projet les dispositifs permettant la mobilité à des fins d'éducation et formation formelle et non formelle.

Le CRAJEP a mobilisé ses membres intéressés par cette question.

Le Corémob devait être installé le 16 novembre 2016, lors d'une rencontre au Conseil régional à Toulouse. Sa mise en place a été reportée en 2017.

Le CRAJEP avait cependant désigné, deux représentants issus du Bureau du CRAJEP, dans le Collège des porteurs de projets – acteurs de la mobilité.

Le CRAJEP a participé au Comité de pilotage de la Plateforme les 15 avril, 20 mai, 24 juin et 9 septembre 2016.

| INSTANCES | REPRÉSENTANTS |
|---|---|
| CESER Conseil Economique Social Environnemental | Arnauld CARPIER, Vice-Président du CRAJEP Bertrand MARSOL, invité au Bureau |
| DRJSCS – Comité de pilotage Plan Priorité Jeunesse | Linda ADRIA, Présidente du CRAJEP Emilie TABERLY, Vice-Présidente du CRAJEP |
| DRJSCS – Commission Régionale FDVA | Josiane RICARD, Vice-Présidente du CRAJEP ou Linda ADRIA, Présidente du CRAJEP Claudine PERIE, invitée permanente au Bureau (via le Mouvement Associatif) |
| EOLE - Comité de pilotage Plateforme régionale Mobilité/Corémob | Evelyne MENOUE, Trésorière du CRAJEP Michel CONNAN, Trésorier adjoint du CRAJEP Marianne LOISEAU-NAIL, coordinatrice du CRAJEP |
| Le Mouvement Associatif Occitanie | Bureau /CA : Claudine PERIE, invitée permanente au Bureau du CRAJEP (Présidente du Mouvement Associatif Occitanie) CA : Emilie TABERLY Vice-Présidente du CRAJEP |
| CRESS Occitanie | Bureau / CA : Emilie TABERLY, Vice-Présidente du CRAJEP (Vice-Présidente de la CRESS Occitanie) CA : Linda ADRIA, Présidente du CRAJEP |
| CRIJ LR | CA : Danièle BOVET, Administratrice du CRAJEP |
| CNAJEP Instances | Membres du Bureau du CRAJEP |
| CNAJEP - Conférence des Présidents de CRAJEP Commission Animation territoriale (CRAJEPs) | Présidente ou Vice-Présidente s du CRAJEP Marianne LOISEAU-NAIL, coordinatrice du CRAJEP |
| CREPS Montpellier | Titulaire : Josiane RICARD, Vice-Présidente du CRAJEP Suppléante : Linda ADRIA, Présidente du CRAJEP |
| CREPS Toulouse | Titulaire : Hervé GUEGAN, Administrateur du CRAJEP |
| CFA Sport Méditerranée CFA MP/CREPS | CA/Bureau : Josiane RICARD, Vice-Présidente du CRAJEP CA : Claudine PERIE, invitée permanente au Bureau du CRAJEP |



Le CRAJEP élabore, gère et diffuse des outils de communication pour faire connaître et promouvoir les associations de jeunesse et d'éducation populaire.

En effet, pour mieux jouer son rôle de structure « ressource » et accroître la lisibilité du secteur de l'éducation populaire en région, et pour soutenir ses membres par des analyses de l'environnement politique et social, le CRAJEP développe des outils d'information et de communication.

En 2016, le CRAJEP s'est attaché à développer de nouveaux outils de communication communs, réalisés à l'échelle de la région Occitanie.

1. SITE INTERNET : www.crajep-occitanie.fr

Le site du CRAJEP LR a évolué courant 2016, pour devenir le site du CRAJEP Occitanie.

Il constitue une vitrine pour le grand public, les partenaires, mais aussi un lieu ressource pour les membres du CRAJEP. Le choix de disposer d'un site internet est de permettre à la fois :

- une visibilité des objectifs, des actions, de l'actualité du CRAJEP et de ses membres (temps forts...), des partenaires opérationnels et financiers ;
- une valorisation du réseau en présentant les associations membres, leurs coordonnées, leurs actualités avec un renvoi (lorsqu'il est possible) sur leurs propres sites ;
- l'accès à des ressources avec la possibilité de télécharger des documents : Newsletter du CRAJEP, cartographie, autres documents ressources...
- une ouverture sur l'extérieur ; il s'agit de rendre compte plus largement des enjeux et débats de la vie associative et de l'éducation populaire tant au niveau régional que national.

Un nouvel espace de travail collaboratif en ligne, accessible aux membres du réseau pour favoriser et faciliter les échanges et le travail en commun des instances et des commissions doit être mis en place en 2017.

Les statistiques de fréquentation du site font apparaître une légère baisse en 2016 par rapport à 2015. On compte en effet sur l'année 2016, 12 418 visites pour 13 033 en 2015.

Les pages vues ont augmentées : 39 440 en 2016, contre 37 923 en 2015. La plus forte fréquentation concerne la rubrique Emploi avec 8 576 vues.

On compte également 63,6% de nouveaux visiteurs, contre 62,5% en 2015.



2. LA NEWSLETTER

Le CRAJEP a mis en place une newsletter bimensuelle, interne au réseau (adressée aux membres du CRAJEP, des commissions territoriales, des commissions thématiques, du Cnajep...). Celle-ci permet une information régulière des membres sur l'actualité du secteur, l'agenda du comité, les actions programmées. Elle permet également de mettre en valeur l'actualité de ses membres.

Environ 70 destinataires reçoivent la newsletter.

16 numéros ont été édités en 2016 : 9 CRAJEP LR / 6 CRAJEP LRMP / 1 CRAJEP OCCITANIE



3. LES RELATIONS AVEC LA PRESSE ET PRISE DE PAROLE PUBLIQUE :

Le CRAJEP est en relation régulière avec la presse régionale et avec les organes de communication des collectivités territoriales, pour faire connaître ses actions et ses prises de position sur différents sujets intéressants son champ de compétences : communiqués de presse, tribunes dans la presse, témoignages dans les publications institutionnelles...

4. PRODUCTION THEMATIQUE :

↳ Elaboration du Plan d'orientation du CRAJEP 2017/2019 :

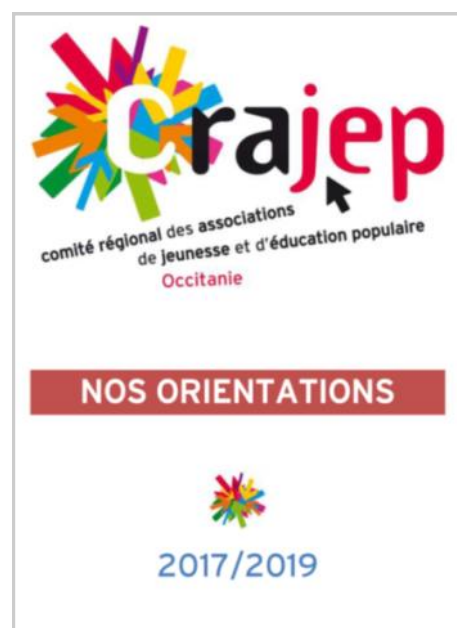
En cette année 2016, le CRAJEP Occitanie s'est attaché à animer la co-construction d'un projet partagé, à l'échelle de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Lors de son séminaire interne du 26 septembre 2016, le CRAJEP a mis en œuvre une réflexion partagée autour de son projet politique, stratégique et opérationnel.

Suite à ce séminaire, le CRAJEP a élaboré son plan d'orientation 2017/2019, précisant :

- ⇒ Ses ambitions partagées
- ⇒ Ses orientations stratégiques
- ⇒ Ses missions spécifiques
- ⇒ Ses axes d'actions prioritaires.

Les orientations du CRAJEP ont été présentées aux partenaires du CRAJEP lors de deux rencontres fin 2016.





Le CRAJEP est amené à conduire des actions dans lesquelles plusieurs membres du CRAJEP sont impliqués et qui nécessitent un appui et une coordination par la tête de réseau. Certaines commissions thématiques ou territoriales permettent d'aboutir à la mise en place d'actions collectives, portées par des membres du CRAJEP.

1. DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE DANS LE SECTEUR DE L'ANIMATION

Cette action conduite depuis plusieurs années par le CRAJEP LR, participe de la nécessité pour nos associations, de s'investir en faveur du développement de formations d'animateurs par la voie de l'apprentissage.



Cette action s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec le CFA Sport Méditerranée, et la signature d'un Contrat d'Objectifs et de Moyens relatif au développement de l'apprentissage dans le sport et l'animation en Région Languedoc-Roussillon 2015-2018, entre le CFA Sport Méditerranée et le CRAJEP LR.

Pour réaliser cette action, le CRAJEP s'est doté de moyens spécifiques, avec l'embauche d'un développeur de l'apprentissage de juillet 2015 à juillet 2016.

Les actions réalisées par le CRAJEP en 2016, en faveur du développement de l'apprentissage dans le secteur de l'animation, de l'éducation populaire et de la culture, se situent autour de 3 axes :

- Promotion de l'apprentissage auprès des employeurs et apprentis potentiels
- Animation et développement de la campagne de collecte de taxe 2015-2016
- Promotion auprès du secteur ESS et auprès des financeurs de l'apprentissage.

Point sur les actions conduites par le CRAJEP en 2016 :

➤ Participation et contribution à l'activité du réseau des développeurs de l'apprentissage du CFA Sport Méditerranée

➤ Accompagnement des formations développées par des membres du CRAJEP dans le cadre du CFA :

- ⇒ Diversification et élargissement nécessaire de l'offre de formation (diplôme, thématique, territoire)
- ⇒ Accompagnement des structures de nos réseaux/organismes de formation sur les projets de formation par l'apprentissage (promotion de BP JEPS en 2016/2017)
- ⇒ Promotion de l'ouverture du BP JEPS LTP proposé par les Francas LR en 2015/2016
- ⇒ Accompagnement du CPCV Sud Est pour l'ouverture d'un BPJEPS LTP en 2017.

➤ Analyse des besoins de formation dans les métiers de l'animation pour mieux répondre aux attentes des employeurs :

- ⇒ Diffusion de l'enquête mise en place en partenariat avec le CFA
- ⇒ Participation du CRAJEP au groupe de travail de l'enquête ORESS (CRESS LR) sur l'apprentissage dans l'ESS, diffusion de l'enquête dans le réseau, présence à la présentation des résultats de l'enquête le 25 novembre 2016.

⇒ **Partenariats/Recherche d'employeurs potentiels :**

- ⇒ Un partenariat avec le GETA – groupement d'employeur pour proposer une mutualisation des ressources qui correspond aux besoins des collectivités territoriales
- ⇒ Rencontre avec les Missions locales des secteurs géographiques concernés par les formations : 2 rencontres organisées avec la Mission Locale du Bassin de Thau et la Mission Locale d'Alès.

⇒ **Financement de l'apprentissage/ stratégie et collecte de la taxe d'apprentissage :**

- ⇒ Participation à l'élaboration de la stratégie de collecte de la taxe d'apprentissage avec le CFA Sport Méditerranée
- ⇒ Conduite de la collecte de taxe dans le cadre du CFA en 2016/2017.

2. DISPOSITIF SESAME



Le Comité Interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté (CIEC) du 6 mars 2015, a adopté un plan ambitieux et des mesures concrètes. La mise en œuvre du dispositif SESAME (Sésame vers l'emploi pour l'animation dans les métiers de l'encadrement) doit permettre d'accompagner des jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle et résidant au sein d'un quartier politique de la ville (QPV) ou d'une zone de revitalisation rurale (ZRR).

⇒ **Une coordination du dispositif assurée par le CRAJEP MP en 2015/2016 :**

Au titre de ce dispositif, le CRAJEP MP a été chargé dès 2015, par la DRJSCS Midi-Pyrénées, de sélectionner par l'intermédiaire des membres de son réseau, des jeunes stagiaires répondant à ces critères et de les accompagner vers la qualification au métier d'animateur.

Le CRAJEP MP a assuré l'identification de partenaires opérationnels membres du réseau CRAJEP, qui eux-mêmes ont eu en charge de sélectionner des jeunes issus des QPV ou des ZRR souhaitant intégrer un parcours de formation ou/et d'insertion.

Le CRAJEP MP a coordonné l'ensemble des partenaires opérationnels pendant la durée de la convention et a désigné un correspondant permanent auprès de la DRJSCS Midi-Pyrénées pour le compte des partenaires opérationnels.

Se sont engagés sur ce dispositif, 6 membres du CRAJEP MP.

L'action s'est déroulée du 7 septembre 2015 au 30 juin 2016.

Ainsi 26 jeunes ont été accompagnés par :

- ⇒ URHAJ : 4 jeunes
- ⇒ FRANCAS : 4 jeunes
- ⇒ LEO LAGRANGE : 5 jeunes
- ⇒ UFCV : 4 jeunes
- ⇒ LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT: 5 jeunes
- ⇒ LEC : 4 jeunes.

⇒ **Une coordination du dispositif assurée par le CRAJEP Occitanie en 2016/2017 :**

La DRJSCS Occitanie a proposé au CRAJEP Occitanie de conduire le dispositif Sésame en région Languedoc-Roussillon (Hérault, Gard, Aude et PO).

Le CRAJEP est chargé d'accompagner 13 jeunes stagiaires répondant aux critères du dispositif.

Il a assuré l'identification de partenaires opérationnels membres du CRAJEP, qui eux-mêmes ont eu en charge de sélectionner des jeunes issus des QPV ou des ZRR souhaitant intégrer un parcours de formation pour l'encadrement dans le champ de l'animation, et pour leur garantir un accompagnement sur un parcours individualisé.

Le CRAJEP coordonne l'ensemble des partenaires opérationnels pendant la durée de la convention.

Se sont engagés sur ce dispositif 3 membres du CRAJEP.

L'action se déroule du 1^{er} novembre 2016 au 30 juin 2017.

Ainsi 13 jeunes sont accompagnés par :

- ⇒ UFCV : 4 jeunes
- ⇒ LEO LAGRANGE – INFORIM : 4 jeunes
- ⇒ LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT : 5 jeunes .

3. CYCLE DE FORMATION CONTINUE POUR LES EQUIPES D'ANIMATION DANS L'HERAULT :

Dans le cadre de la Commission territoriale Hérault, le CRAJEP a coordonné la mise en place d'un cycle expérimental de formation continue pour les équipes d'animation des accueils collectifs de mineurs autour de la participation citoyenne, en appui sur 8 associations membres de la commission : Les Francas de l'Hérault, les CEMEA LR, Les Foyers ruraux de l'Hérault, Familles rurales Hérault, Peuple et culture/IPEICC, l'UFCV, La Ligue de l'enseignement Hérault, l'Etablissement régional Léo Lagrange LR.

Ce cycle de formation a été réalisé de janvier à juin 2016, en partenariat et avec le soutien financier de la CAF de l'Hérault et de la DDCS de l'Hérault.

Contexte de mise en œuvre :

Dans un contexte d'évolution réglementaire et sociétale, il s'agissait au travers de cette formation, de proposer aux animateurs de travailler sur le fond – le sens des métiers de l'animation - afin de leur permettre de s'adapter aux changements et de faire évoluer leurs pratiques dans les meilleures conditions.

La proposition d'un cycle de formation continue sous la forme d'un module long pour les professionnels de l'animation, complémentaire des formations courtes existantes, devait donc permettre de repositionner l'action éducative au cœur de la pratique professionnelle, et de participer pleinement à la qualité de l'accueil au sein des structures de loisirs en remobilisant les acteurs.

Publics visés par la formation :

Cette formation s'adressait aux animateurs et directeurs d'ACM permanents, en poste dans des collectivités territoriales et dans des structures associatives locales, et intervenant auprès des publics enfants et jeunes de 3 à 17 ans.

Cette offre de formation innovante devait permettre aux participants :

- ⇒ De compléter leur formation
- ⇒ D'être sensibilisés aux démarches autour de la participation citoyenne
- ⇒ D'enrichir leur pratique professionnelle
- ⇒ De travailler sur de l'analyse et de l'échange de pratiques
- ⇒ De réinterroger leurs pratiques à partir des méthodes de l'éducation populaire.

Objectifs pédagogiques :

- ⇒ Avoir une meilleure lecture de son territoire, de son environnement et de son contexte de travail pour pouvoir agir
- ⇒ Interroger la notion de participation pour l'intégrer dans son territoire, dans son projet et dans ses actions auprès des publics



- Se familiariser avec les méthodes participatives dans le cadre des démarches collectives de projet
- Travailler sur des méthodes et outils de l'éducation populaire, au service de la prise de responsabilité des publics et des familles dans les projets
- Interroger la place de l'animateur dans les temps d'accueil périscolaires.

Montage de la formation :

- Constitution de binômes d'associations pilotes des modules de formation par territoires et par public
- 1 cycle de 6 jours de formation répartis sur 1 jour à 2 jours / mois, de janvier à juin 2016
- Module 1 (tronc commun) de 4 jours et Module 2 Approfondissement de 2 jours.

Pilotage et suivi de l'action :

Mise en place d'un comité technique de suivi de l'action, réunissant les associations impliquées et les partenaires : 6 réunions en 2015/2016.

Point sur la réalisation du cycle de formation :

| MODULE 1 (4 jours) Nb moyen de participants | INTERVENANTS | DATES 2016 | LIEUX/TERRITOIRES |
|---|-----------------------------------|---|---|
| 5 | UFCV PEC/IPEICC | 4 février 10 mars 7 avril 2 mai | IPEICC à Montpellier |
| 8 | FRANCAS CEMEA | 9 février 15 mars 29 mars 12 avril | CEMEA à Béziers |
| 4 | FAMILLES RURALES FOYERS RURAUX | 14 janvier 11 février 21 mars <i>(dernière date annulée)</i> | Familles rurales à Bédarieux Familles rurales à Bédarieux Communauté de communes à Gignac |
| MODULE 2 (2 jours) Nb moyen de participants | INTERVENANTS | DATES 2016 | LIEUX/TERRITOIRES |
| 4 | LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT | 10 mai 7 juin | CEMEA à Béziers |
| 6 | CEMEA UFCV | 19 mai 14 juin | Maison de la Petite enfance Communauté de communes à Lodève |
| 4 | PEC/IPEICC LEO LAGRANGE | 12 mai 2 juin | IPEICC à Montpellier |

4. ACTION CITOYENNETE DES JEUNES DANS LE GARD

Dans le cadre de la Commission territoriale Gard, le CRAJEP coordonne depuis 2015, une action co-construite avec différents partenaires du département du Gard, autour de l'engagement citoyen :

DEALER2MOTS : Une plateforme numérique participative, d'expression et de consultation pour tous les jeunes gardois - www.dealer2mots.fr

Contexte de mise en œuvre de l'action :

Dans un contexte marqué par le désintérêt du « politique », la banalisation des valeurs antirépublicaine, le repli sur soi, mais aussi dans une société qui renvoie souvent une image dévalorisée de la jeunesse, cette action se donne pour

ambition de positionner les jeunes en tant que citoyens, en leur donnant la parole et en leur proposant de la faire entendre auprès du plus grand nombre, et plus particulièrement auprès des élus politiques et représentants institutionnels du département du Gard.

Descriptif et objectifs de l'action :

Mise en place d'un dispositif numérique participatif, d'expression et de consultation :

Le support numérique s'adapte aux pratiques et usages des jeunes. Il est également un vecteur facilitant l'échange et l'expression. Grâce à cette plateforme, les jeunes peuvent donc poster leurs messages, partager de la ressource, leurs vidéos, leurs photos, communiquer leurs idées, leurs projets...

➔ Favoriser le dialogue, la participation et l'action citoyenne, en proposant aux jeunes gardois de 12 à 25 ans de faire l'expérience de la citoyenneté et de s'exprimer sur les sujets qui les concernent.

Dealer2mots permet de favoriser l'expression des jeunes, l'échange entre les jeunes, mais aussi de construire un véritable dialogue entre les jeunes et les institutions du département, afin que les jeunes puissent être mieux impliqués dans les débats et décisions qui les concernent. Dealer2mots doit donner aussi à voir, que les jeunes sont engagés, attachés aux valeurs du « vivre ensemble », et qu'ils sont des acteurs et une ressource essentielle pour construire la société d'aujourd'hui et de demain.

➔ Permettre la valorisation et la prise en compte de la parole des jeunes grâce notamment, à l'organisation d'un événementiel et à l'édition d'un Livre blanc en 2017.

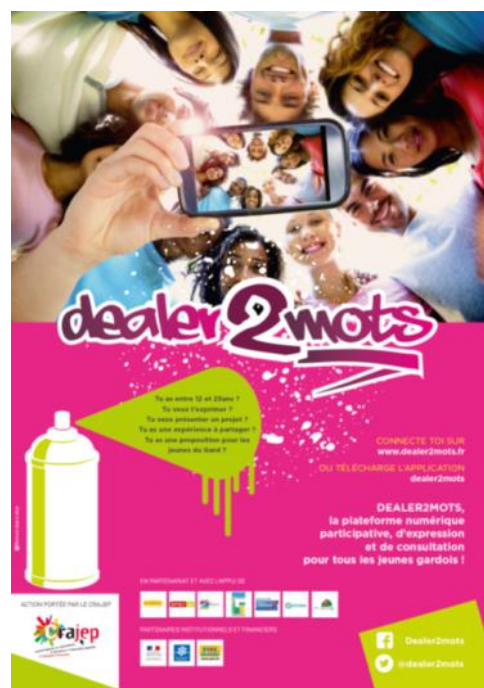
Portage et organisation de l'action :

Cette action d'envergure départementale, s'appuie sur les ressources et compétences de **6 associations de jeunesse et d'éducation populaire membres de la commission, et est réalisée en partenariat avec différents acteurs jeunesse, et avec le soutien financier de la DDCS du Gard, du Conseil départemental du Gard et de la CAF du Gard.**

Le CRAJEP assure la coordination générale et le portage de l'action. Il s'appuie pour le pilotage technique et la mise en œuvre de l'action, sur les moyens et compétences des associations départementales impliquées.

➔ Les Francas du Gard assurent le pilotage technique de l'action sur le département.

➔ Des associations gardoises sont chargées de la mise en œuvre de l'action : Les Francas du Gard, les Foyers Ruraux du Gard, la Ligue de l'enseignement du Gard, l'AFEV, Cotravail - Solidarités Jeunesses, le CPCV Sud Est.



Pilotage et suivi de l'action :

⇒ Comité de pilotage, animé par le CRAJEP, réunissant les responsables d'associations impliquées et les partenaires financiers (CAF du Gard, DDCS du Gard et Conseil départemental du Gard) : 6 comités de pilotage organisés en 2016.

⇒ Comité de suivi technique, animé par Les Francas du Gard, réunissant les référents action des associations impliquées : 9 comités de suivi organisés en 2016.

Actions réalisées autour de la Plateforme en 2016 :

- ⇒ Lancement de la plateforme numérique en juin 2016
- ⇒ Campagne de communication et de promotion de l'outil
- ⇒ Animation et alimentation de la plateforme
- ⇒ Information/ formation/accompagnement des acteurs jeunesse du département
- ⇒ Action d'animation de la plateforme : intervention auprès de partenaires, journées publiques ...

5. PARTICIPATION AU FESTIV' 2016

Le CRAJEP MP a coordonné les actions de ses membres, dans le cadre de la participation au Festiv' 2016, organisé par la Région , le 19 mai 2016, au Zénith de Toulouse.

Sur demande de la Région, le CRAJEP MP a donc mobilisé plusieurs réseaux membres dans le cadre de l'organisation de cet évènement, afin de mettre en valeur, via la parole des jeunes, des actions ayant eu lieu dans les associations membre du CRAJEP.

Cette manifestation réalisée par la Région, a pour but de promouvoir les talents des lycéens et apprentis. Ce festival, qui a lieu tous les deux ans, est un moment de rencontres, de débats et d'échanges, à partir notamment des « Projets d'Avenir » menés à bien au cours de l'année scolaire. Son objectif est d'encourager l'expression des diverses sensibilités des élèves et leur créativité. Lors de ce festival, les jeunes présents ont pu profiter, tout au long de la journée, des nombreuses animations proposées dans les 10 lieux d'expression répartis sur l'ensemble du site, dont l'espace « Horizon Jeunes ».

Ce nouvel espace, animé par les jeunes eux-mêmes, avec le concours de 4 associations membres du CRAJEP (l'AFEV, les Francas, la Ligue de l'Enseignement et l'AROEVEN), a proposé des animations autour de 4 thématiques : Laïcité, Engagement, Discriminations et Egalité filles-garçons.



AXE 5 : ORGANISATION DE RENCONTRES PUBLIQUES ET PARTENARIALES



Laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes. Le CRAJEP est un lieu de rencontres, d'échanges et d'information.

Le CRAJEP est au cœur des débats qui concernent la jeunesse et la vie associative. Dans cet esprit, il organise notamment des rencontres publiques et thématiques.

Le CRAJEP est un espace de réflexion et de travail collectif sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes, il est une force d'analyse et de proposition sur ces questions.

Dans cette perspective, le CRAJEP engage régulièrement :

- Des réflexions prospectives sur des sujets transversaux, structurants et fédérateurs liés à des axes stratégiques (politique jeunesse, éducation populaire...).
- Des réflexions basées sur l'observation des démarches, des activités, des modalités d'action, des pratiques de terrain des associations de jeunesse et d'éducation populaire.
- Des réflexions prenant en compte de manière transversale les enjeux liés à l'organisation de l'action publique (citoyens, associations, Etat, collectivités, Europe..).

1. RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES DU CRAJEP :

Suite à la naissance du CRAJEP Occitanie, le comité a engagé un travail de réflexion et d'élaboration d'un nouveau projet commun, qu'il a souhaité présenter à ses partenaires lors de deux rencontres en 2016 :

➤ Rencontre partenaires du 15 novembre 2016 avec l'Etat et le Conseil Régional :

Suite au séminaire interne du 26 septembre 2016, un temps de rencontre ouvert aux partenaires du CRAJEP (Etat et Région) a été organisé le 15 novembre 2016 à la MJC de Lézignan Corbières.

Celui-ci a permis au CRAJEP de **présenter ses orientations pour les trois années à venir.**

22 associations membres du CRAJEP étaient représentées.

Des représentants de l'Etat et de la Région étaient présents :

Pour l'Etat/ DRJSCS Occitanie (en représentation de Pascal Etienne, Directeur, qui était excusé) :

- ⇒ Aude BOUDET, Conseillère d'Education Populaire et de Jeunesse, Correspondante Politiques éducatives et de jeunesse et Information Jeunesse - Pôle Cohésion sociale / Jeunesse.

Pour la Région Occitanie /Pyrénées Méditerranée (en représentation de Kamel Chibli, Vice-Président, qui était excusé):

- ⇒ Alexandra MARTINEZ, Cheffe de Service Jeunesse et Actions Educatives, Direction de l'Education et de la Jeunesse, Site de Toulouse,
- ⇒ Jean-Christophe BARRANCO, Responsable de service délégué, Service Actions Educatives et jeunesse, Direction de l'Education et de la Jeunesse, Site de Toulouse,
- ⇒ Laurence RAMOND, Chargée de projet Jeunesse, Service Jeunesse et Actions Educatives, Direction

de l'Éducation et de la Jeunesse, site de Toulouse,

⇒ David SIRE, Directeur de projet jeunesse, Direction de l'Éducation et de la Jeunesse, site de Montpellier.

Programme de la rencontre :

⇒ Accueil des partenaires

⇒ Présentation des organisations membres du CRAJEP

⇒ Présentation du contexte de la rencontre et du plan d'orientation du CRAJEP pour 2017/2019

⇒ Temps d'échange autour des questions suivantes :

-Quelles modalités de partenariat et de financement pour les réseaux régionaux de Jeunesse et d'Éducation Populaire en région Occitanie /Pyrénées-Méditerranée ?

-Quel soutien aux AJEP dans l'animation des territoires (soutien aux coopérations et synergies locales) ?

-Comment les AJEP peuvent-elles être associées à la co-construction des politiques publiques de Jeunesse et d'éducation populaire en région?

Axes d'actions prioritaires du plan d'orientation 2017/2019 du CRAJEP présentés :

⇒ Renforcer la dynamique de réseau et soutenir l'animation du réseau régional au bénéfice d'actions sur les territoires (axe transversal),

⇒ Développer le rôle politique du CRAJEP, qui porte la voix des associations de jeunesse et d'éducation populaire,

⇒ Favoriser les coopérations inter réseaux sur des actions.

⇒ Rencontre du 13 décembre 2016 avec le Conseil régional :

Une autre rencontre partenariale a été organisée par la Région, à la demande de Kamel Chibli, Vice-président du Conseil Régional Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, le 13 décembre 2016 au Lycée Sabatier à Carcassonne.

18 associations membres du CRAJEP étaient représentées à cette rencontre.

Plusieurs représentants des services et de la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse de la Région (sites Montpellier et Toulouse), étaient présents aux côtés de Kamel Chibli, Vice-président de la Région :

⇒ Gilles BALAGEAS, Directeur de l'Éducation et de la Jeunesse,

⇒ Simon MARTINEZ, Directeur délégué de l'Éducation et de la Jeunesse,

⇒ Alexandra MARTINEZ, Cheffe de Service Jeunesse et Actions Éducatives, Direction de l'Éducation et de la Jeunesse, Site de Toulouse,

⇒ David SIRE, Directeur de projet jeunesse, Direction de l'Éducation et de la Jeunesse, site de Montpellier.

Programme de la rencontre :

⇒ Présentation des membres du CRAJEP Occitanie

⇒ Présentation des orientations du CRAJEP

⇒ Réflexion en cours sur la politique jeunesse en faveur des associations de jeunesse et d'éducation populaire.



2. RENCONTRE AUTOUR DE LA PARTICIPATION DES JEUNES DANS L'ESPACE PUBLIC

Pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire, la participation des jeunes constitue un puissant vecteur de reconnaissance et un levier décisif pour les jeunes, dans leur parcours vers l'émancipation, en même temps qu'elle représente une ressource essentielle pour dynamiser et transformer la société.

Reconnaître, encourager et accompagner les engagements des jeunes, renforcer leur représentativité dans l'espace public, sont autant de préoccupations cruciales pour le renouvellement démocratique.

Cette rencontre a été organisée le 17 janvier 2017, à l'Université de Nîmes, dans le cadre de l'action collective de la Commission territoriale gardoise, et en appui sur la plateforme Dealer2mots (la rencontre devait initialement se dérouler le 2 décembre 2016 et a été reportée).

Elle s'inscrivait dans le cadre de la campagne **Sociétés Solidaire 2.0**, animée au niveau national par le **Cnajep sur Provox, portail français du Dialogue structuré**. Donner la parole aux jeunes et leur permettre de participer activement aux processus de décisions démocratiques, en proposant des idées innovantes et des recommandations sur les politiques qui influent sur la vie des jeunes, telles sont les ambitions de cette démarche.

Ce débat ouvert et participatif se donnait pour objectifs de :

- ➔ Créer un véritable espace de rencontre et de débat entre jeunes, élus et décideurs publics
- ➔ Promouvoir la parole des jeunes dans l'espace public
- ➔ Permettre aux jeunes d'être forces de propositions dans l'élaboration des politiques publiques qui les concernent
- ➔ Recueillir, valoriser et porter les propositions faites par les jeunes via la plateforme **Dealer2mots**, et en vue de l'organisation d'une rencontre publique de restitution qui se déroulera en 2017.

Une cinquantaine de jeunes et une dizaine d'élus et de représentants institutionnels ont participé à cette rencontre débat (Etat, Région, Département, CAF...).

Lors de cette soirée, les jeunes ont donc confronté leurs points de vue sur différents sujets à ceux d'élus, responsables politiques locaux, nationaux et d'acteurs institutionnels.

Les échanges organisés sous forme d'ateliers-débat, ont porté sur d'importantes questions de société et sur des thématiques en lien avec les préoccupations des jeunes : engagement, vie démocratique, développement durable, solidarités, laïcité, conditions de vie, insertion...



RAPPORT FINANCIER 2016

Evelyne Menou, Trésorière



Le résultat 2016 est excédentaire de 19 020 €, contre 3 531 € en 2015 (CRAJEP LR).

LES PRODUITS

Le total des produits est de 208 120 € en 2016 contre 108 119€ en 2015 (hors valorisation du bénévolat).

Les produits d'exploitation s'élèvent à 188 120 € en 2016 contre 97 414 € en 2015.

Les produits sont en forte hausse par rapport à 2015 : de 100 000 €.

Les produits sont composés :

De subventions, pour un total 140 749 € en 2016.

Celles-ci sont en hausse de 75 542 € par rapport à 2015, ce qui est dû notamment à la coordination par le CRAJEP Occitanie, de plusieurs actions collectives, financées par différents partenaires.

Elles se décomposent comme suit :

-**Deux subventions du Conseil régional Occitanie Pyrénées Méditerranée : une sur Plan d'action 2016** qui a été reconduite en 2016, sur un montant moindre que l'année précédente (**31 000 € en 2016** contre 32 500 € en 2015) et **une subvention spécifique de 10 000 €** pour accompagner le processus de fusion du CRAJEP et la mise en place de son nouveau projet à l'échelle de la région.

- **La subvention FONJEP (Etat) de 7107 €** reste stable par rapport à 2015. Elle correspond au poste FONJEP du CRAJEP LR, le poste FONJEP du CRAJEP MP ayant été gelé en 2016 (congé sans solde du salarié du CRAJEP MP).

- **La subvention de la DRJSCS Occitanie sur Plan d'action 2016 pour un total de 12 000 €** (contre 5000 € en 2015 sur les actions jeunes du CRAJEP LR).

- **La subvention de la DRJSCS Occitanie pour la coordination du dispositif Sésame en 2016/2017 à hauteur de 26 662 €** (une part de la subvention 2016 est inscrite en engagements à réaliser en 2017).

- **Des subventions (DDCS Gard, CD Gard et CAF Gard) à hauteur de 33 100 € pour l'action collective citoyenneté des jeunes dans le Gard** (une partie des subventions est inscrite en engagements à réaliser en 2017).

- **Des subventions (DDCS Gard, CD Gard et CAF Gard) à hauteur de 33 100 € pour l'action collective citoyenneté des jeunes dans le Gard** (une partie des subventions est inscrite en engagements à réaliser en 2017).

- **Des subventions (DDCS Hérault, CAF Hérault) à hauteur de 18 180 € pour l'action collective Formation des animateurs dans l'Hérault.**

- **La subvention du Conseil départemental de l'Hérault à hauteur de 2700 €** pour soutenir fonctionnement de la commission Hérault en 2016 (contre 3000 € en 2015).

De cotisations des membres à hauteur de 14 646 € :

Elles sont en hausse par rapport à 2015 (2300 €) du fait de l'intégration des cotisations et des contributions volontaires des membres du CRAJEP MP en 2016.

De prestations à hauteur de 13 625 € (contre 26 281 € en 2015), avec :

-**La prestation de 12 500 € versée le CFA Sport Méditerranée** (convention d'objectifs et de moyens 2015-2018 signée avec le CFA SM) pour le développement de l'apprentissage dans le secteur de l'animation (contre 20 000 € en 2015).

-Une prestation de 1125 € liée à la réalisation d'actions pour le Mouvement associatif LR (convention avec le Mouvement Associatif LR en 2016).

Il n'y a pas eu de prestation du Crajep en 2016, sur le soutien à des actions autour du Dialogue structuré.

Des transferts de charges en hausse par rapport à 2015, à hauteur de 4498 € (contre 3623 € en 2015) :

A noter dans les transferts de charges, le versement de l'aide du CUI-CAE de 3067 €, liée à l'embauche d'une chargée de mission développement de l'apprentissage en 2015/2016 (6 mois de contrat en 2016).

Des produits exceptionnels à hauteur de 19 795 € (contre 10 576 € en 2015) :

Nous pouvons noter une hausse des indemnités CESER lié au fait que le CRAJEP a perçu en 2016, à la fois les indemnités des représentants du CRAJEP LR et du CRAJEP MP.

Des produits financiers en augmentation par rapport à l'année précédente : 205 € (129 € en 2015) ce qui est dû à la gestion de deux comptes en 2016.

LES CHARGES

Le total des charges en 2016 est 189 000 €, contre 104 588 € en 2015 (hors valorisation du bénévolat).

Le poste de charges le plus important concerne les charges de personnel : 62 085 € (contre 57 819 €) en 2015.

Cela correspondent en 2016, à l'emploi de 1,52 ETP (comme en 2015) :

- 2 salariés en CDI (coordinatrice pour 1 ETP + assistante administrative pour 0, 23 ETP), dont les salaires ont été revalorisés courant en 2016.

- 1 salariée en CDD, contrat CUI-CAE, chargée de mission « développement de l'apprentissage » en poste durant 6 mois en 2016 correspondant à 0, 29 ETP, et sous contrat jusqu'en juillet 2016.

Il n'y a pas eu de charge de personnel au niveau du CRAJEP MP (congé sans solde du salarié).

Viennent ensuite par ordre d'importance :

- **Les autres achats /les sous traitances à hauteur 61 650 € (contre 3425 € en 2015) qui correspondent notamment à la réalisation des actions collectives (Gard, Hérault, Sésame) par les membres du CRAJEP, puis à l'achat de prestations diverses et à l'achat de fournitures et petits équipements.**

- **Les autres services extérieurs à hauteur de 20 448 € (à noter une hausse des frais de déplacement liés à la fusion et la hausse des frais de représentation CESER - reversements d'une partie des indemnités CESER aux 2 associations mandatant les deux représentants).**

- **Les services extérieurs à hauteur de 11 018 € (avec notamment une hausse du poste location diverses par rapport à 2015, qui s'explique notamment par la location de salles de réunion dans le cadre de la fusion des deux CRAJEP).**

LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Elles sont évaluées à hauteur de 29 692 € en 2016 (contre 22 621 € en 2015).

Leur évaluation tient compte de la participation des membres aux différentes activités du CRAJEP. Elles sont en hausse par rapport à 2015, ce qui est notamment lié au nombre de réunions d'instances statutaires en 2016 (CRAJEP LR, CRAJEP MP et CRAJEP Occitanie), au fait de la forte activité des commissions territoriales Gard et Hérault investies dans des actions collectives, et à l'activité et l'implication importantes des administrateurs dans le processus de fusion des deux CRAJEP.

ELEMENTS SUR LE BILAN

Le total du bilan s'élève à 156 824 € (contre 67 765 € en 2015). Le fonds associatif et les réserves s'élèvent à 70 632 € au 31/12/16, intégrant le fonds associatif du CRAJEP MP.

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

| Présenté en Euros | | | | | | |
|-------------------------------------|---|--------------|---|---------------|-----------------|---------------|
| | Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois) | | Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois) | Variation | % | |
| | France | Exportations | Total | Total | | |
| Produits d'exploitation | | | | | | |
| Production vendue services | 13 625 | | 13 625 | 26 281 | - 12 656 | -48,16 |
| 706200 PRESTATION CNAJEP- CONV | | | | 2 704 | - 2 704 | -100 |
| 708100 CFA SPORT MEDIT - CONV. | 12 500 | | 12 500 | 20 000 | - 7 500 | -37,50 |
| 708200 MOUVEMENT ASSOCIATIF LR | 1 125 | | 1 125 | 3 577 | - 2 452 | -68,55 |
| Montants nets produits d'exp | 13 625 | | 13 625 | 26 281 | - 12 656 | -48,16 |

| Présenté en Euros | | | | | | |
|--|---|--|---|----------------|----------------|---------------|
| | Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois) | | Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois) | Variation | % | |
| Autres produits d'exploitation | | | | | | |
| Subventions d'exploitation | | | 140 749 | 65 207 | 75 542 | 115,85 |
| 740100 SUBVENTION ETAT FDVA | | | | 2 100 | - 2 100 | -100 |
| 740110 CONS REG OCCITANIE - PLAN D'ACTION 2016 | | | 31 000 | 32 500 | - 1 500 | -4,62 |
| 740120 CONS REG OCCITANIE - ACTION SPECIFIQUE | | | 10 000 | | 10 000 | N/S |
| 740130 CONSEIL DEPARTMENT HERAULT | | | 2 700 | 3 000 | - 300 | -10,00 |
| 740140 FONJEP | | | 7 107 | 7 107 | | 0,00 |
| 740150 DDCS GARD | | | 3 100 | 15 500 | - 12 400 | -80,00 |
| 740151 DDCS HERAULT | | | 6 060 | | 6 060 | N/S |
| 740160 CONSEIL DEPARTMENT GARD | | | 10 000 | | 10 000 | N/S |
| 740171 CAF DU GARD | | | 20 000 | | 20 000 | N/S |
| 740172 CAF DE L'HERAULT | | | 12 120 | | 12 120 | N/S |
| 740178 DRJSCS OCCITANIE - PLAN D'ACTION 2016 | | | 12 000 | 5 000 | 7 000 | 140,00 |
| 740182 DRJSCS OCCITANIE - DISPOSITIF SESAME | | | 26 662 | | 26 662 | N/S |
| Cotisations | | | 14 646 | 2 300 | 12 346 | 536,78 |
| 756000 ADHESIONS LR | | | 2 300 | 2 300 | | 0,00 |
| 756100 ADHESIONS MP | | | 1 296 | | 1 296 | N/S |
| 756200 CONTRIBUTIONS MP | | | 11 050 | | 11 050 | N/S |
| Autres produits | | | 2 | 3 | - 1 | -33,33 |
| 758000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE | | | 2 | 3 | - 1 | -33,33 |
| Reprise de provisions | | | 14 600 | | 14 600 | N/S |
| 781500 ENGAGEMENT A REALISER | | | 14 500 | | 14 500 | N/S |
| 781740 REPRISE PROV DEP CREANCES CLIENTS | | | 100 | | 100 | N/S |
| Transfert de charges | | | 4 498 | 3 623 | 875 | 24,15 |
| 791200 REMBOURSEMENTS CNAJEP | | | 464 | 676 | - 212 | -31,36 |
| 791210 REMBOURSEMENT FORMATIONS | | | | 32 | - 32 | -100 |
| 791230 REMBOURSEMENT SINISTRE | | | 684 | | 684 | N/S |
| 791300 REMBOURSEMENTS AUTRES | | | 283 | | 283 | N/S |
| 791400 REMBOURSEMENT AIDE CAE - CUI | | | 3 067 | 2 915 | 152 | 5,21 |
| Sous-total des autres produits d'exploitation | | | 174 495 | 71 133 | 103 362 | 145,31 |
| Total des produits d'exploitation (I) | | | 188 120 | 97 414 | 90 706 | 93,11 |
| Produits financiers | | | | | | |
| Autres intérêts et produits assimilés | | | 205 | 129 | 76 | 58,91 |
| 768000 PRODUITS FINANCIERS | | | 205 | 129 | 76 | 58,91 |
| Total des produits financiers (III) | | | 205 | 129 | 76 | 58,91 |
| Produits exceptionnels | | | | | | |
| Sur opérations de gestion | | | 19 795 | 10 576 | 9 219 | 87,17 |
| 771300 REPRESENTATION CESER LR | | | 8 469 | 8 964 | - 495 | -5,52 |
| 771400 REPRESENTATION CESER MP | | | 11 326 | | 11 326 | N/S |
| 771810 PRODUITS EXCEPT S/PROV DE CHARGES | | | | 1 612 | - 1 612 | -100 |
| Total des produits exceptionnels (IV) | | | 19 795 | 10 576 | 9 219 | 87,17 |
| TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV) | | | 208 120 | 108 119 | 100 001 | 92,49 |
| TOTAL GENERAL | | | 208 120 | 108 119 | 100 001 | 92,49 |

| | Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois) | Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois) | Variation | % |
|---|---|---|----------------|--------------|
| Charges d'exploitation | | | | |
| Autres achats non stockés | 61 650 | 3 425 | 58 225 | N/S |
| 604200 SOUS TRAITANCE INFO COM - PRESTAT DIVERS | 1 363 | 597 | 766 | 128,31 |
| 604210 SOUS TRAITANCE INFO - COM ACTION CO GARD | 14 921 | | 14 921 | N/S |
| 604300 SOUS TRAITANCE ACTIONS JEUNES | | 2 100 | - 2 100 | -100 |
| 604400 SOUS TRAITANCE ASSO - DISPOSITIF SESAME | 17 745 | | 17 745 | N/S |
| 604410 SOUS TRAITANCE ASSO ACTION CO GARD | 11 998 | | 11 998 | N/S |
| 604420 SOUS TRAITANCE ASSOC ACTION CO HERAULT | 14 941 | | 14 941 | N/S |
| 606300 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMEN | 278 | 287 | - 9 | -3,14 |
| 606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES | 403 | 442 | - 39 | -8,82 |
| Services extérieurs | 11 018 | 7 261 | 3 757 | 51,74 |
| 611100 SOUS TRAITANCE GESTION ADMINISTRATIVE | 988 | | 988 | N/S |
| 613200 LOCATION IMMOBILIERE SIEGE MONTPELLIER | 3 549 | 3 532 | 17 | 0,48 |
| 613500 LOCATIONS DIVERSES | 1 784 | 30 | 1 754 | N/S |
| 613510 LOCATION COPIEUR -HEBERGEMENT INFORMATIQ | 2 464 | 2 249 | 215 | 9,56 |
| 614100 CHARGES LOCATIVES | 698 | 1 003 | - 305 | -30,41 |
| 615200 ENTRETIEN SUR BIEN IMMOBILIER | 851 | | 851 | N/S |
| 615500 ENTRETIEN SUR BIEN MOBILIER | 42 | | 42 | N/S |
| 616100 ASSURANCES | 644 | 431 | 213 | 49,42 |
| 618100 DOCUMENTATION - FORMATION | | 17 | - 17 | -100 |
| Autres services extérieurs | 20 448 | 16 832 | 3 616 | 21,48 |
| 622610 HONORAIRES COMPTABLES | 3 116 | 2 852 | 264 | 9,26 |
| 622800 HONORAIRES DIVERS | | 838 | - 838 | -100 |
| 623100 CADEAUX ET DONS | 255 | 148 | 107 | 72,30 |
| 623200 PUBLICITE | 741 | | 741 | N/S |
| 625150 FRAIS DEPL ET ANIMATION RESEAU | 5 164 | 3 901 | 1 263 | 32,38 |
| 625700 RECEPTIONS | 1 036 | 3 482 | - 2 446 | -70,25 |
| 626100 FRAIS POSTAUX | 193 | 173 | 20 | 11,56 |
| 626400 TELEPHONE - INTERNET | 614 | 576 | 38 | 6,60 |
| 627800 FRAIS BANCAIRES | 256 | 153 | 103 | 67,32 |
| 628200 FRAIS REPRESENTATION CESER | 9 073 | 4 709 | 4 364 | 92,67 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 998 | 758 | 240 | 31,66 |
| 631300 IMPOTS PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CO | 811 | 758 | 53 | 6,99 |
| 635400 FRAIS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRES | 187 | | 187 | N/S |
| Salaires et traitements | 44 169 | 41 315 | 2 854 | 6,91 |
| 641100 SALAIRES BRUTS PERSONNEL | 43 234 | 40 313 | 2 921 | 7,25 |
| 641200 CONGES PAYES | 935 | 802 | 133 | 16,58 |
| 641400 INDEMNITE ET AVANTAGES DIVERS | | 200 | - 200 | -100 |
| Charges sociales | 17 916 | 16 504 | 1 412 | 8,56 |
| 645100 CHARGES SOCIALES SALARIES | 17 223 | 16 147 | 1 076 | 6,66 |
| 645200 CHARGES SUR CONGES PAYES | 693 | 357 | 336 | 94,12 |
| . Sur immobilisations : dotation aux amortissements | 158 | 170 | - 12 | -7,06 |
| 681120 DOTATION AMORT IMMOS CORPORELL | 158 | 170 | - 12 | -7,06 |
| . Sur actif circulant : dotation aux dépréciations | | 100 | - 100 | -100 |
| 681740 DOTATION AUX PROV CREANCES DOUTEUSES | | 100 | - 100 | -100 |
| . Pour risques et charges : dotation aux provisions | 31 928 | 15 920 | 16 008 | 100,55 |
| 681500 DOTATION ENGAGEMENT A REALISER | 31 928 | 15 920 | 16 008 | 100,55 |
| Autres charges | 815 | 895 | - 80 | -8,94 |
| 658000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE | 4 | 16 | - 12 | -75,00 |
| 658600 COTISATIONS | 811 | 879 | - 68 | -7,74 |
| Total des charges d'exploitation (I) | 189 100 | 103 180 | 85 920 | 83,27 |
| Charges financières | | | | |
| Charges exceptionnelles | | | | |
| Sur opérations de gestion | | 1 409 | - 1 409 | -100 |
| 671200 MAJORATIONS - PENALITES - CONTRAVEN | | 17 | - 17 | -100 |
| 671800 CHARGES EXCEPTIONNELLES | | 1 392 | - 1 392 | -100 |
| Total des charges exceptionnelles (IV) | | 1 409 | - 1 409 | -100 |

| | Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois) | Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois) | Variation | % |
|---|---|---|----------------|---------------|
| TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI) | 189 100 | 104 588 | 84 512 | 80,80 |
| SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT | 19 020 | 3 531 | 15 489 | 438,66 |
| TOTAL GENERAL | 208 120 | 108 119 | 100 001 | 92,49 |
| Evaluation des contributions volontaires en nature | | | | |
| . Bénévolat | 25 942 | 19 096 | 6 846 | 35,85 |
| . Prestations en nature | 3 750 | 3 525 | 225 | 6,38 |
| Total | 29 692 | 22 621 | 7 071 | 31,26 |
| . Mise à disposition gratuite de biens et services | 3 750 | 3 525 | 225 | 6,38 |
| . Personnel bénévole | 25 942 | 19 096 | 6 846 | 35,85 |
| Total | 29 692 | 22 621 | 7 071 | 31,26 |

BILAN DETAILLE

| Présenté en Euros | | | | | |
|--|---|--------------|----------------|---|---------------|
| ACTIF | Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois) | | | Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois) | Variation |
| | Brut | Amort. prov. | Net | Net | |
| <i>Immobilisations incorporelles</i> | | | | | |
| <i>Immobilisations corporelles</i> | | | | | |
| Autres immobilisations corporelles | 3 876 | 3 524 | 352 | 510 | - 158 |
| 218100 INSTAL. AGENC. AMENAGEMENT LOCAUX | 622 | | 622 | 622 | |
| 218300 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE | 2 799 | | 2 799 | 2 799 | |
| 218400 MOBILIER | 455 | | 455 | 455 | |
| 281810 AMORT INSTAL. AGENC. AMENAGEMENT | | 270 | -270 | -146 | - 124 |
| 281830 AMORTISSEMENT MATERIEL DE BUREAU | | 2 799 | -2 799 | -2 799 | |
| 281840 AMORTISSEMENT MOBILIER | | 455 | -455 | -422 | - 33 |
| <i>Immobilisations financières</i> | | | | | |
| Autres immobilisations financières | 1 190 | | 1 190 | 1 050 | 140 |
| 275200 CAUTION LOCAL LIGUE ENSEIGNEMENT UR | 1 050 | | 1 050 | 1 050 | |
| 275500 CAUTION MIDI-PYRENEES | 140 | | 140 | | 140 |
| TOTAL (I) | 5 066 | 3 524 | 1 542 | 1 560 | - 18 |
| <i>Stocks en cours</i> | | | | | |
| Créances usagers et comptes rattachés | 6 846 | | 6 846 | 300 | 6 546 |
| 411200 ADHERENTS CRAJEP LR | | | | 300 | - 300 |
| 411300 ADHERENTS CRAJEP MP | 6 846 | | 6 846 | | 6 846 |
| 416100 CLIENTS DTX | | | | 100 | - 100 |
| 491000 PROV POUR CREANCES DOUTEUSES | | | | -100 | 100 |
| . Fournisseurs débiteurs | 41 | | 41 | | 41 |
| 401100 FOURNISSEURS COLLECTIF | 41 | | 41 | | 41 |
| . Autres | 38 836 | | 38 836 | 15 940 | 22 896 |
| 441100 REGION SUBVENTION A RECEVOIR | 25 500 | | 25 500 | | 25 500 |
| 467400 CNAJEP | | | | 1 000 | - 1 000 |
| 467500 FONJEP | 1 776 | | 1 776 | | 1 776 |
| 467700 DEBITEURS DIVERS | 11 560 | | 11 560 | 14 940 | - 3 380 |
| Disponibilités | 108 935 | | 108 935 | 49 477 | 59 458 |
| 512100 CSL BANQUE POPULAIRE | 80 731 | | 80 731 | 27 628 | 53 103 |
| 512300 C/C BANQUE POPULAIRE | 28 202 | | 28 202 | 21 848 | 6 354 |
| 531000 CAISSE | 2 | | 2 | 2 | |
| Charges constatées d'avance | 623 | | 623 | 488 | 135 |
| 486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE | 623 | | 623 | 488 | 135 |
| TOTAL (II) | 155 282 | | 155 282 | 66 205 | 89 077 |
| TOTAL ACTIF | 160 348 | 3 524 | 156 824 | 67 765 | 89 059 |

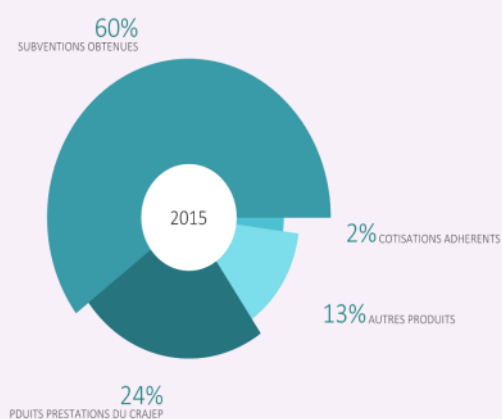
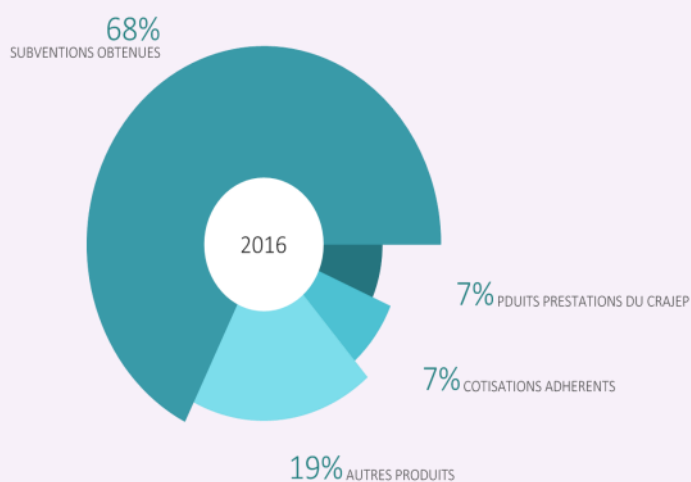
BILAN DETAILLE (suite)

| Présenté en Euros | | | |
|---|---|---|---------------|
| PASSIF | Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois) | Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois) | Variation |
| Fonds associatifs et réserves | | | |
| . Réserves | 23 039 | 5 645 | 17 394 |
| 106101 RESERVE POUR FONDS DE ROULEMENT | 5 645 | 5 645 | |
| 106102 FONDS ASSOCIATIF MIDI-PYERENNES | 17 394 | | 17 394 |
| . Report à nouveau | 28 573 | 25 042 | 3 531 |
| 110000 REPORT A NOUVEAU | 28 573 | 25 042 | 3 531 |
| . Résultat de l'exercice | 19 020 | 3 531 | 15 489 |
| TOTAL (I) | 70 632 | 34 218 | 36 414 |
| Provisions pour risques et charges | | | |
| 153000 PROVISION ENGAGEMENT RETRAITE | 15 136 | 3 096 | 12 040 |
| 158000 AUTRES PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES | 2 833 | | 2 833 |
| 158100 ENGAGEMENTS A REALISER | 30 000 | 14 500 | 15 500 |
| TOTAL (II) | 47 969 | 17 596 | 30 373 |
| TOTAL (III) | | | |
| Dettes | | | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 25 947 | 4 222 | 21 725 |
| 401100 FOURNISSEURS COLLECTIF | 23 913 | 4 222 | 19 691 |
| 408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES. | 2 033 | | 2 033 |
| Autres | 12 276 | 11 728 | 548 |
| 428200 CONGES PAYES | 3 138 | 2 203 | 935 |
| 437100 URSSAF | 4 958 | 5 440 | - 482 |
| 437300 MORNAY RETRAITE | 1 430 | 2 159 | - 729 |
| 437700 UGRR PREVOYANCE | 232 | 155 | 77 |
| 438200 ORG.SOC. CONGES A PAYER | 1 706 | 1 013 | 693 |
| 438600 ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER | 812 | 758 | 54 |
| TOTAL (IV) | 38 223 | 15 950 | 22 273 |
| TOTAL PASSIF | 156 824 | 67 765 | 89 059 |
| Engagements reçus | | | |
| Engagements donnés | | | |
| ENGAGEMENTS A REALISER | 30 000 | 14 500 | 15 500 |
| ENGAGEMENTS RETRAITE | 15 136 | 3 096 | 12 040 |

SYNTHESE DES RESSOURCES

| | 2016 | 2015 | Évolution | |
|------------------------------|------------------|------------------|-------------------|---------------|
| PDUITS PRESTATIONS DU CRAJEP | 13 625 € | 26 281 € | -12 656 € | -48,2% |
| SUBVENTIONS OBTENUES | 140 749 € | 65 207 € | +75 542 € | +115,8% |
| COTISATIONS ADHERENTS | 14 646 € | 2 300 € | +12 346 € | |
| AUTRES PRODUITS | 39 099 € | 14 331 € | +24 768 € | +172,8% |
| TOTAL RESSOURCES | 208 120 € | 108 119 € | +100 001 € | +92,5% |

SYNTHESE DES RESSOURCES



CHARGES DE FONCTIONNEMENT

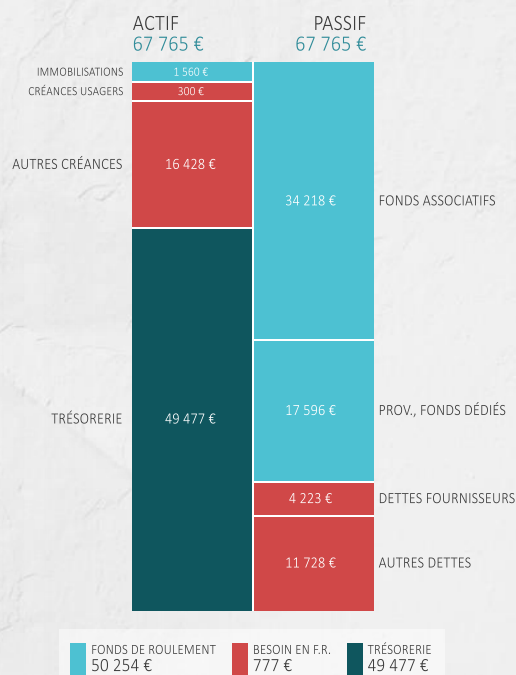
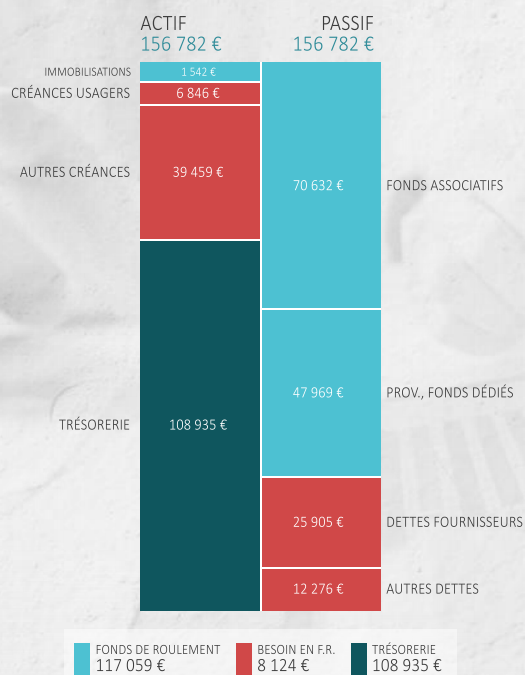


CRAJEP OCCITANIE

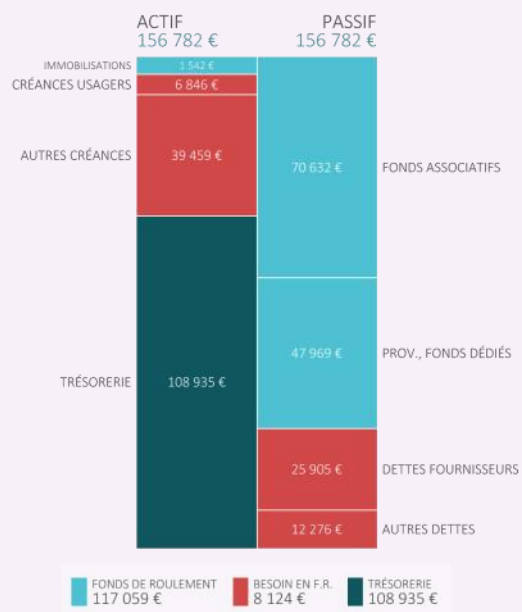
2016

BILAN AU 31/12/2016

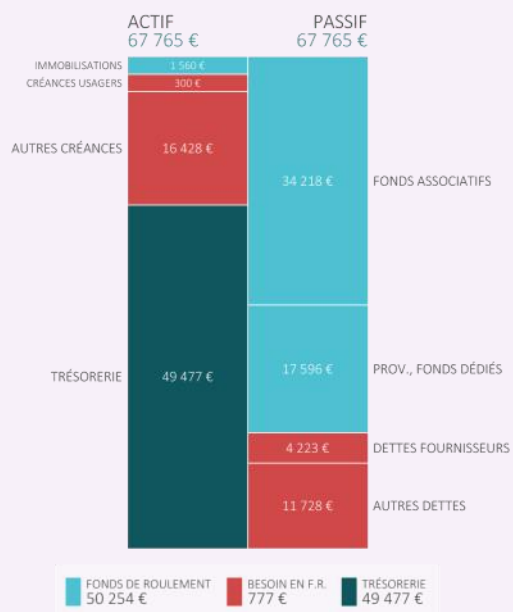
BILAN AU 31/12/2015



BILAN AU 31/12/2016



BILAN AU 31/12/2015



CHARGES DE FONCTIONNEMENT



RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS

Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, Et le vingt-sept juin à 14 heures, A l'Hôtel de Région de Toulouse.

Les membres du CRAJEP OCCITANIE, dont le siège social est situé au Marché d'Intérêt National (MIN), 281 avenue du Marché gare à Montpellier (34070), se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chacun des membres présents, au moment de son entrée en séance.

Le quorum visé à l'article 4 des statuts du CRAJEP OCCITANIE étant réuni, l'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

Avec 20 associations présentes, 4 associations représentées sur 27 adhérents en 2016 à jour de leur cotisation, plus de la moitié des membres sont présents ou représentés.

Madame Linda ADRIA préside la séance en sa qualité de Présidente de l'association.

Madame Linda ADRIA est Secrétaire de séance.

La Présidente remercie la Région Occitanie /Pyrénées Méditerranée de son accueil, précise que l'AG est ouverte aux partenaires du CRAJEP. Elle remercie Monsieur Pascal ETIENNE, Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Occitanie, Monsieur Kamel CHIBLI, Vice-Président de la Région Occitanie/ Pyrénées Méditerranée, ainsi que les services de la Direction de l'Education et de la Jeunesse, de leur présence.

Après avoir laissée la parole aux représentants de l'Etat et de la Région, la Présidente ouvre la séance.

Elle rappelle alors l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

- approbation du rapport moral, du rapport d'activité du rapport financier 2016
- approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016
- affectation du résultat au compte report à nouveau
- quitus au bureau pour sa gestion
- montant des cotisations 2017.

La Présidente présente aux membres de l'association le rapport moral du CRAJEP OCCITANIE.

La Directrice du CRAJEP, Marianne LOISEAU-NAIL, présente le rapport d'activité du CRAJEP OCCITANIE.

La Trésorière, Evelyne MENOUE, présente ensuite le rapport financier de l'association établi à l'issue de la clôture de l'exercice comptable 2016, en présence et en lien avec l'expert-comptable du CRAJEP, Philippe DOIN (KORUS Consultants). Elle précise qu'à l'issue de cet exercice, le CRAJEP OCCITANIE présente un résultat net de 19 020 euros.

PREMIÈRE RÉOLUTION : Approbation du rapport moral, du rapport d'activité et du rapport financier 2016 de l'association.

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la présentation, par la Présidente, du rapport moral de l'association, du rapport d'activité par la Directrice, et après avoir pris connaissance du rapport financier établi par la trésorière sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2016, décide d'approuver lesdits rapports.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (24 voix pour, 0 contre et 0 abstention).

DEUXIÈME RÉOLUTION : Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, décide d'approuver lesdits comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (24 voix pour, 0 contre et 0 abstention).

TROISIÈME RÉOLUTION : Affectation du résultat au compte report à nouveau.

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter les résultats de l'exercice 2016, faisant apparaître un résultat net positif de 19 020 euros, au compte « report à nouveau ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (24 voix pour, 0 contre et 0 abstention).

QUATRIÈME RÉOLUTION : Quitus aux administrateurs.

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale ordinaire donne quitus à tous les administrateurs, pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (24 voix pour, 0 contre et 0 abstention).

CINQUIÈME RÉOLUTION : Montant des cotisations 2017

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de fixer le montant de la cotisation forfaitaire à 400 euros pour l'année 2017.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (20 voix pour, 1 contre et 3 abstentions).

LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS ET EXCUSÉS

Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2017

| NOM PRENOM | STRUCTURE | EMARGEMENT/POUVOIR |
|---------------------|---|-----------------------------|
| ADRIA Linda | CRAJEP Présidente/ Ligue de l'enseignement | PRESENTE |
| BABY Michel | UR PEP | PRESENT |
| BANIOL Marie Claude | UF CENTRES SOCIAUX | PRESENTE |
| BAUDRILLER Sophie | UFCV | PRESENTE |
| BERNARD Ameline | SCOUTS ET GUIDES DE France | PRESENTE |
| BETTON Mathieu | AROEVEN | EXCUSE POUVOIR AUX CEMEA |
| BOVET Danielle | FRMJC MED | Excusée |
| BRES Michel | UR FOYERS RURAUX | Excusé |
| BRU Marc | URJPA | PRESENT |
| CAMBON Daniel | UF CENTRE SOCIAUX | Excusé |
| CARMIGNAL Jean-Luc | UCPA | Excusé |
| CARPIER Arnauld | FR FAMILLES RURALES | Excusé |
| CLERC Jean-Claude | URPEP | PRESENT |
| COLSON Line | PEC | PRESENTE |
| CONNAN Michel | COTRAVAUX | PRESENT |
| COURBIER Alain | FAMILLES RURALES | PRESENT |
| COUTAREL Aline | MRJC | Excusée / POUVOIR AUX SGDF |
| GAGNERET Philippe | FNCTA | PRESENT |
| GHANDOUR Soizic | AFEV | PRESENTE |
| GIRARDELLI Daniel | OCCE | PRESENT |

| NOM PRENOM | STRUCTURE | EMARGEMENT/POUVOIR |
|-----------------------|----------------------------|-------------------------------------|
| GUEGAN Hervé | LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT | PRESENT |
| JEAN-PIERRE Daniel | FMJC | PRESENT |
| LLORET Xavier | EEDF | Excusé / POUVOIR A URPEP |
| LOISEAU-NAIL Marianne | CRAJEP | Invitée |
| LOWY Christine | FNCTA | PRESENTE |
| LUTTIAU Christine | LEO LAGRANGE | PRESENTE |
| MAJDFAR Kamiyar | LEC Grand Sud | PRESENT |
| MENOU Evelyne | PEC | PRESENTE |
| MOREAUX François | CEMEA | PRESENT |
| PEQUIN Xavier | CPCV SUD EST | Excusé |
| PERES Juliette | FRCIVAM | Excusée / POUVOIR AUX FOYERS RURAUX |
| PERIE Claudine | LES FRANCAS | PRESENTE |
| PERROT Adrien | SCOUTS ET GUIDES DE France | PRESENT |
| RECOULY Magalie | UR FOYERS RURAUX | PRESENTE |
| RICARD Josiane | LES FRANCAS | PRESENTE |
| TABERLY Emilie | URHAJ | PRESENTE |
| THEOTIME Gérard | LES PETITS DEBROUILLARDS | PRESENT |

LISTE DES PARTENAIRES PRÉSENTS ET EXCUSÉS

Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2017

| NOM PRENOM | STRUCTURE | EMARGEMENT |
|--------------------------|---|------------|
| BARRANCO Jean-Christophe | CONSEIL REGIONAL OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE | PRESENT |
| CHIBLI Kamel | VICE PRESIDENT CONSEIL REGIONAL OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE | PRESENT |
| DOIN Philippe | KORUS CONSULTANTS | PRESENT |
| ETIENNE Pascal | DIRECTEUR DRJCSC OCCITANIE | PRESENT |
| MARTINEZ Alexandra | CONSEIL REGIONAL OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE | PRESENTE |
| RAMOND Laurence | CONSEIL REGIONAL OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE | PRESENTE |
| SIRE David | CONSEIL REGIONAL OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE | PRESENT |

| EXCUSÉS | | |
|-----------------------|----------------------------------|---------|
| BOUDET Aude | DRJCSC OCCITANIE | Excusée |
| BROUQUIER Fabien | DDCS GARD | Excusé |
| FOURNIER Lydie | CAF DE L'HERAULT | Excusée |
| HAMMEL Olivier | CRESS | Excusé |
| LACHENAL Marie-Sophie | CAF DE L'HERAULT | Excusée |
| MARGAIX Jean-Pierre | CRIJ MP | Excusé |
| MONIN Frédéric | CFA SPORT MEDITERRANEE | Excusé |
| NIVERT BOUDOU Muriel | CRESS | Excusée |
| PERRIN Carole | CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD | Excusée |
| POIX Blandine | DDCS GARD | Excusée |
| RIVAT Olivier Ronan | CRIJ MP | Excusé |



CRAJEP Occitanie

MIN - 281 ave. du Marché Gare - 34070 Montpellier

contact@crajep-occitanie.fr / 09.53.90.57.11 - 06.42.69.77.83

www.crajep-occitanie.fr

